



Le Ménil

Bulletin municipal - 2023

Le sommaire

▶ L'éditorial	03
▶ La vie municipale	
▶ Le budget	04
▶ Les travaux 2022	10
▶ La vie communale	
▶ Le repas des aînés 2022	12
▶ Le téléthon guédon 2022	13
▶ Les commémorations 2021-2022	14
▶ Remise des livres aux élèves de CM	15
▶ Bacheliers 2022	15
▶ Accueil Volontaire Européen Erasmus +	16
▶ Le périscolaire	17
▶ La vie commerçante et artisanale	
▶ Les commerçants et artisans de la commune et des environs	21
▶ La vie pratique	
▶ Les informations pratiques	31
▶ La vie associative	
▶ L'ADR Country	38
▶ L'Atelier bleu	38
▶ La Dynamique	39
▶ L'Association des Parents d'Élèves	40
▶ Le Comité des Fêtes du Ménil	42
▶ Le Club Vosgien du Thillot	44
▶ Le Ménil Vol libre	45
▶ Le Menil Accueil	46
▶ La société de pêche	47
▶ La Pétanque Guédonne	47
▶ Le Club des Charmilles	48
▶ Haute Moselle Ski Nordique	50
▶ Vosges passion bois	52
▶ La vie au temps jadis	
▶ Le centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts	53
▶ La vie responsable	
▶ Retour en images sur les Journées Citoyennes 2022	55
▶ La vie en danger	
▶ Feu de forêt du 13 août 2022	61
▶ La vie côté médical	
▶ L'espace santé du Pays de Remiremont	63

L'Editorial

Chers Guédonnes et Guédons,

Deux faits marquants nous ont touchés au cours des derniers mois :

Monsieur le Maire du Thillot, Michel MOUROT nous a quittés en plein exercice de son mandat ; nous lui rendons hommage pour son action au sein de sa Commune mais également dans ses engagements dans notre Communauté de Communes et dans le Syndicat d'épuration dont il en était le président depuis 2014. On lui doit la poursuite des études et la réalisation de la nouvelle station d'épuration, les travaux de rénovation de la conduite d'assainissement depuis la sortie du Ménéil jusqu'à la station d'épuration. Michel avait une souche Guédonne par sa maman née Valdenaire (Bitchon).



Autre fait qui nous a tous touchés, l'incendie de notre forêt qui s'est déclaré le 13 Août dernier en plein après midi. Une surface de 37 hectares est détruite pour nombreuses années. Indépendamment des arbres qui sont partis en fumée, c'est la biodiversité et la flore qui est détruite. De nombreuses années seront nécessaires pour retrouver un équilibre écologique.

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes le 1^{er} Avril, début du printemps ouvrant la porte au renouveau de la nature. Profitons de celle-ci, en la respectant.

Dans l'histoire, le 1^{er} avril correspondait au changement calendaire, départ d'une nouvelle année ; depuis 1564, la nouvelle année est le 1^{er} janvier.

Depuis l'automne 2022, la circulation du centre bourg a été perturbée par le remplacement de l'ancienne conduite d'eau. Selon les études réalisées, nous perdions quelques 35 m³ / jour sur une moyenne distribuée de l'ordre de 210 m³ / jour. L'eau est un bien que nous ne pouvons gaspiller et votre commune met en œuvre les moyens nécessaires pour endiguer les fuites que nous pouvons constater ; 2 agents consacrent une grande partie de leur temps de travail au service de l'eau et de l'assainissement. Nous avons bénéficié de subventions pour nos travaux, d'une part de l'agence de l'eau et d'autre part du conseil départemental... Nous pouvons les remercier pour cette aide précieuse.

Je vous invite à parcourir ce bulletin, vous pouvez retrouver des informations sur la vie et le fonctionnement de votre commune ; les activités des associations dont je voudrais remercier les dirigeants pour leurs engagements qui contribuent au vivre ensemble. Vous pouvez également découvrir, grâce aux recherches de Monsieur Morizot, l'histoire et le patrimoine de notre village.

Une citation de Roland Dalbiez, philosophe :

« Quand un obstacle se présente, il faut l'affronter, ne pas le contourner, ne jamais rester sur la peur d'y aller voir. »

Bonne lecture.

Votre Maire
Jean-François VIRY

La vie municipale

Le budget primitif 2023

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 03 avril 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été établi avec la volonté :

- ▶ de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- ▶ de contenir la dette (en limitant le recours à l'emprunt) ;
- ▶ de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région et de l'Etat chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune, les fournitures nécessaires aux services techniques ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2023 représentent 1 173 787.00 €, auxquelles s'ajoute le report de l'excédent de 2022, d'un montant de 74 757.23 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 47.29 % des dépenses de fonctionnement de la ville. L'essentiel des travaux est exécuté en régie par le personnel communal.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2023 représentent 1 248 544.23 €.

final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

	2021	2022	2023
DGF – c/7411	213 617.00 €	211 603.00 €	210 337.00 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

1/ Les impôts locaux

	MONTANT ENCAISSE 2022	PREVISIONS 2023
C/ 73111	441 992.00 €	469 000.00 €

2/ Les dotations versées par l'Etat

Objet	2021	2022	2023 (prev)
Dotations solidarité rurale	132 399.00 €	139 831.00 €	110 000.00 €
Dotations Nationale de Péréquation	58 856.00 €	56 230.00 €	50 000.00 €

3/ Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

Objet	2021	2022	2023 (prev)
Redevance service de loisirs	17 614.93 €	14 571.64 €	16 000.00 €
Vente repas cantine	19 726 €	19 909.60 €	19 000.00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DÉPENSES	Montant en €
Charges à caractère général	478 750.23
Dépenses de personnel	559 950.00
Autres dépenses de gestion courante	109 390.00
Charges financières	6 000.00
Dépenses exceptionnelles	100.00
Atténuation de produits	93 854.00
Total dépenses réelles	1 248 044.23
Opérations d'ordre entre sections	500.00
Total général	1 248 544.23

RECETTES	Montant en €
Excédent reporté	74 757.23
Recettes des services	75 950.00
Impôts et taxes	520 000.00
Dotations, subventions	416 337.00
Autres recettes de gestion courante	128 500.00
Atténuations de charge	3 000.00
Total recettes réelles	1 218 544.23
Opérations d'ordre entre sections	30 000.00
Total général	1 248 544.23

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

► concernant les ménages

L'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. C'est ainsi que, depuis 2021, les communes perçoivent, en compensation de leur perte de recette de TH, le produit de la TFPB perçu en 2020 par le département sur leur territoire (Chaque commune se voit donc transférer le taux départemental de TFPB (25,65%), qui vient s'additionner au taux communal),

- Taxe foncière sur le bâti : reste fixée à 39.09 %
- Taxe foncière sur le non bâti : reste fixée à 19.02 %.

(Pour mémoire : taxe d'habitation : reste fixée à 24.93 % - elle continue à s'appliquer aux résidences secondaires, et aux logements vacants.

► concernant les entreprises

Cotisation foncière des entreprises (CFE) reste fixée à 19.58 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 520 000.00 €.

Nos taux de fiscalité sont supérieurs à certaines communes voisines. Toutefois, nous avons des valeurs locatives plus faibles, ce qui fait que les sommes à payer par les redevables sont peu élevées. Par ailleurs, les taux communaux se trouvent inférieurs aux moyennes départementales et nationales. Depuis de nombreuses années notre municipalité n'a pas touchée au taux de taxe foncière.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 416 337.00 € (toutes les dotations n'ont pas encore été notifiées au moment du vote du budget).

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier & travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, etc...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DÉPENSES	Montant en €
Emprunts et dettes assimilés	40 600.00
Immobilisations incorporelles	44 500.00
Immobilisations corporelles	620 073.00
Travaux de construction	220 310.00
Travaux de voirie	144 000.00
Total général	1 069 483.00

RECETTES	Montant en €
Fond de compensation pour la TVA (FCTVA)	50 546.00
Taxe d'aménagement	1 500.00
Mise en réserves- affectation	305 897.41
Subventions	122 712.00
Emprunts	518 091.01
Produits de cessions	50 000.00
Excédent investissement reporté	20 736.58
Total général	1 069 483.00

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants (y compris les reports de 2022) :

- Frais liés à la réalisation du PLU
- Acquisition d'un tracteur, d'une mini pelle et d'un tractopelle
- Création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) à la salle Coquelicot
- Travaux école pour accueil périscolaire
- Programme de voirie 2023
- Réfection de l'électricité de l'Église
- Installation de LED à la Familiale
- Projet d'aménagement du site de la familiale
- Acquisition de terrains et bâtiments
- Installation de caméras de surveillance
- Enherbement du cimetière



d) Les subventions d'investissements prévues :

- Solde subvention DETR et Département rénovation pont envers de Demrupt et chemin du Hallaire.
- Demande de subvention à la CAF projet MAM.
- Des demandes ont été formulées pour la rénovation de l'électricité de l'Église et sont en cours d'étude.
- Demande de subvention à l'agence de l'eau pour l'enherbement du cimetière

IV. Les données synthétiques du budget - Récapitulation

DÉPENSES	
Dépenses de fonctionnement	1 248 544 €
Crédits reportés 2022	262 505 €
Nouvelles dépenses d'investissement	1 069 483 €

RECETTES	
Recettes de fonctionnement	1 248 544 €
Recettes d'investissement	1 069 483 €

b) Principaux ratios

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1162.26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1091.40
3	Dépenses d'équipement brut / population	1010.38
4	Encours de la dette / population	233.42
5	DGF / population	353.38
6	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	45.97 %
7	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct	110.04 %
8	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	92.58 %
9	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	21.39 %

Les frais de personnel peuvent sembler élevés, il faut les relativiser en fonction des compétences de la commune, eau et assainissement par exemple, mais également pour l'ensemble des travaux faits en régie.

c) Etat de la dette

ETAT des EMPRUNTS - 2022								
Année encaissement	Objet de la dette	Organisme prêteur	Durée en années	Taux F - R - V	Taux	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2023	Annuité
BUDGET COMMUNAL						420 000.00 €	130 690.22 €	33 228.64 €

2008	Construction 2 logements	CCM	15	F	4.70	120 000.00 €	5 499.33 €	5 596.84 €
2013	Amenagt centre village	CCM	15	F	4.55	300 000.00 €	125 190.89 €	27 631.80 €

V : Variable - F : Fixe

Budget de l'eau

La commune du Ménil gère son propre réseau d'eau, qui compte 682 abonnés.

Le personnel est celui de la commune, qui est mis à disposition du service, moyennant une redevance de 15 % du salaire.

L'exploitation s'équilibre comme suit :

DÉPENSES	
Charges à caractère général	64 400.00 €
Charges de personnel	17 000.00 €
Atténuation de produits	14 000.00 €
Charges de gestion courante	2 200.00 €
Charges exceptionnelles	500.00 €
Dotation aux amortissements	28 000.00 €
Charges financières	7 800.00 €
TOTAL	133 900.00 €

RECETTES	
Produits de gestion courante	108 000.00 €
Autres produits de gestion courante	200.00 €
Amortissement subventions	5 000.00 €
Excédent antérieur reporté	80 358.52 €
TOTAL	193 558.52 €

L'investissement s'équilibre comme suit :

DÉPENSES	
Amortissements subventions	5 000.00 €
Immobilisations incorporelles	19 500.00 €
Reste à réaliser	280 558.00 €
Immobilisations en cours	282 442.00 €
Déficit d'investissement	63 983.18 €
Titre de participation	2 000.00 €
TOTAL	653 483.18 €

RECETTES	
Subventions	193 072.00 €
Amortiss des immobilisations	27 000.00 €
Emprunts	433 411.18 €
TOTAL	653 483.18 €

Les principales dépenses seront liées à la fin des travaux concernant la réfection du réseau d'eau de la rue principale de notre commune.

Budget de l'assainissement

La commune du Ménil gère son propre réseau d'assainissement, qui compte 594 abonnés. Le personnel est celui de la commune, qui est mis à disposition du service, moyennant une redevance de 10 % du salaire. Elle fait partie du syndicat d'Épuration du Thillot.

L'exploitation s'équilibre comme suit :

DÉPENSES	
Charges à caractère général	18 810.85 €
Charges de personnel	13 000.00 €
Atténuation de produits	8 400.00 €
Charges de gestion courante	62 000.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €
Dotation aux amortissements	33 000.00 €
TOTAL	136 210.85 €

RECETTES	
Produits de gestion courante	99 000.00 €
Autres produits de gestion courante	1 000.00 €
Excédent antérieur reporté	36 210.85 €
TOTAL	136 210.85 €

L'investissement est le suivant :

DÉPENSES	
Immobilisations incorporelles	30 000.00 €
Immobilisations corporelles	20 000.00 €
Immobilisations en cours	100 000.00 €
TOTAL	150 000.00 €

RECETTES	
Amortiss des immobilisations	31 090.00 €
Excédent investissement	345 555.27 €
TOTAL	376 645.27 €

La principale dépense est la réalisation d'une étude diagnostique des réseaux.

Budget de la forêt

La commune gère ses 571 ha de forêt en collaboration étroite avec les services de l'ONF – UT le Thillot.

Cette année en plus du plan de relance concernant le renouvellement forestier mis en place en 2022, la commune doit entreprendre des travaux de mise en sécurité des parcelles touchées par le feu l'été dernier.

Le fonctionnement s'équilibre comme suit :

DÉPENSES	
Charges à caractère général	65 494.00 €
Charges de gestion courante	16 000.00 €
Charges financières	1 000.00 €
Reversement excédent budget	93 000.00 €
TOTAL	175 494.00 €

RECETTES	
Produits des services	82 000.00 €
Excédent antérieur reporté	93 494.00 €
TOTAL	175 494.00 €

L'investissement s'équilibre comme suit :

DÉPENSES	
Acq forêt	22 000.00 €
Plantation d'Arbres	25 200.00 €
TOTAL	47 200.00 €

RECETTES	
Excédent investissement	21 249.00 €
Réserves (exc foncier capitalisé)	14 900.00 €
Subvention de l'état	11 051.00 €
TOTAL	47 200.00 €

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à LE MENIL, Le 04 Mai 2023

Le Maire,
Jean-François VIRY

Annexe

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents budgétaires, sans préjudice des dispositions de l'article L2343-2, sont assortis en annexe :

1° De données synthétiques sur la situation financière de la commune ;

2° De la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions. Ce document est joint au seul compte administratif ;

3° De la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune. Ce document est joint au seul compte administratif ;

4° De la liste des organismes pour lesquels la commune :

a) détient une part du capital ;

b) a garanti un emprunt ;

c) a versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme.

La liste indique le nom, la raison sociale et la nature juridique de l'organisme ainsi que la nature et le montant de l'engagement financier de la commune ;

5° Supprimé ;

6° D'un tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement ;

7° De la liste des délégataires de service public ;

8° Du tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L 300-5 du code de l'urbanisme ;

9° D'une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale ou de l'établissement public résultant des contrats de partenariat prévus à l'article L1414-1;

10° D'une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

Lorsqu'une décision modificative ou le budget supplémentaire a pour effet de modifier le contenu de l'une des

annexes, celle-ci doit être à nouveau produite pour le vote de la décision modificative ou du budget supplémentaire.

Dans ces mêmes communes de 3 500 habitants et plus, les documents visés au 1° font l'objet d'une insertion dans une publication locale diffusée dans la commune.

Les communes et leurs groupements de 10 000 habitants et plus ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et qui assurent au moins la collecte des déchets ménagers retracent dans un état spécial annexé aux documents budgétaires, d'une part, le produit perçu de la taxe précitée et les dotations et participations reçues pour le financement du service, liées notamment aux ventes d'énergie ou de matériaux, aux soutiens reçus des éco-organismes ou aux aides publiques, et d'autre part, les dépenses, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Les établissements publics de coopération intercommunale et les communes signataires de contrats de ville présentent annuellement un état, annexé à leur budget, retraçant les recettes et les dépenses correspondant aux engagements pris dans le cadre de ces contrats. Y figurent l'ensemble des actions conduites et des moyens apportés par les différentes parties au contrat, notamment les départements et les régions, en distinguant les moyens qui relèvent de la politique de la ville de ceux qui relèvent du droit commun.

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.



Les travaux 2022

Pont Envers de Demrupt

Le pont de l'Envers de Demrupt en mauvais état depuis plusieurs années a fait l'objet d'une réfection complète par l'entreprise DELOT groupe LIVIO.

Ces travaux d'une durée de 2 semaines (un peu plus pour la pose des garde-corps) ont ainsi permis la réouverture de la route en toute sécurité pour différents usagers, dont la commune lors du déneigement de ce secteur.

La commune a reçu le soutien du Conseil Départemental ainsi que de l'Etat à hauteur de 56%.

Murs du cimetière

Comme indiqué à plusieurs reprises, les murs du cimetière menaçaient de tomber pour certaines parties sur les concessions. Aussi la municipalité a fait réaliser sur 2 ans la reprise de 3 murs qui présentaient le plus de défauts. Ces travaux ont été faits par les entreprises des pompes funèbres Creusot d'une part, pour la mise en sécurité des monuments en les démontant et en les déplaçant, et par la société Peduzzi Hervé d'autre part pour la maçonnerie. Il ne reste plus qu'à trouver un moyen de maîtriser la propreté des allées avec les règles actuelles qui nous interdisent l'usage de produits phytosanitaires.



Travaux finis au cimetière.

Achat de matériels

Les services techniques ont vu une partie de leur matériel renouvelée. Pour n'en citer qu'une partie, le vieux compresseur sans contrôle et donc sans sécurité a été remplacé par une nouvelle installation, un système de détection de réseaux (conduite d'eau, réseaux téléphonique et électrique...) a été acheté ainsi qu'une caméra d'inspection des branchements d'assainissement.

Renouvellement du plafond de la Familiale + LEDs

Le plafond de la grande salle de la Familiale a été renouvelé entièrement par des panneaux isolés et son éclairage néon remplacé par des LEDs. Il reste le couloir ainsi que la salle de sport qui seront également refaits ultérieurement.



Plafond de la salle de bar de la Familiale.

Défibrillateur église

Le centre de la commune a été équipé d'un DAE (défibrillateur automatisé externe) conformément à la réglementation. Celui-ci a été adossé à l'église afin d'être à proximité des bâtiments communaux (église, mairie, écoles, office du tourisme...) et d'être accessible à l'ensemble des usagers.



Installation d'un défibrillateur.

Commande remplacement camion

Le camion Kerax et ses équipements de déneigement a fait l'objet d'un marché de renouvellement. Il sera remplacé par un tracteur et de nouveaux équipements de déneigement. Ces nouveaux matériels devraient être livrés mi-2023 à la Mairie.

Voiries

La voirie a continué à être renouvelée avec notamment un bout du chemin du Hallaire suite à des travaux d'eau et d'assainissement, un bout du chemin des Huttes, ainsi que d'autres secteurs en gravillonnage. La Commune s'est vue aidée par le Conseil Départemental pour ces travaux.



Remplacement d'une porte aux ateliers municipaux

L'une des portes des ateliers a été remplacée. Le linteau a été repris ainsi que l'ensemble de la maçonnerie à proximité par l'entreprise Peduzzi et fils.

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme continue d'être préparé afin de fournir à la commune la maîtrise du foncier en conformité avec les différentes législations qui s'appliquent et qui le rendent difficile à réaliser pour répondre aux enjeux des petites communes de montagne.



Chantier Approvisionnement en eau potable

Les tensions sur l'approvisionnement en eau potable continuent en plus de la réglementation à pousser la commune vers des travaux d'amélioration de ses réseaux.

Une partie du réseau chemin du Hallaire, au centre (Grande Rue / la Palusse / le Pré Balland / la rue de l'Eglise / le bas de la rue des Lieux Romains) a été refait lors des travaux commandés à Hydr'Eau Services. Une réparation dans le ruisseau du Ménil au niveau du pont de la Départementale vers la sortie de la commune a également été effectuée, des branchements et des poteaux incendies renouvelés...

Ces travaux commencent à porter leurs fruits mais il reste encore une progression à faire ne serait-ce que pour répondre à nos obligations réglementaires.

La préparation du dossier pour la réfection de 2 réservoirs aux Huttes est également en cours, pour des travaux prévus en 2023 ou 2024.



La vie communale

Repas des Aînés et distribution de colis 2022

Les aînés de la commune étaient heureux de se retrouver jeudi 13 octobre 2022, pour le traditionnel repas offert par la municipalité, après avoir été privés de ce moment convivial pendant 2 ans suite à la pandémie.

Ce sont 66 personnes âgées de 70 ans et plus qui avaient répondu favorablement à notre invitation et qui ont donc partagé le repas préparé par le restaurant « Les Sapins ». Les tables avaient été décorées par des sujets réalisés par les enfants du périscolaire.



Nos aînés ont été accueillis par les deux adjoints Martine Grosjean et Patrick Pilet.



Un moment convivial partagé par 66 aînés de la commune.



Mme Paulette Côme et M. Robert Bonnefoy, nos doyens mis à l'honneur.

En l'absence de M. Le Maire, ce sont les deux adjoints Martine Grosjean et Patrick Pilet qui ont eu le plaisir de les accueillir et ainsi mettre à l'honneur les doyens du jour: Mme Paulette Côme née en 1928 et M. Robert Bonnefoy né en 1930, en ayant une pensée toute particulière pour les doyens de la commune : Mme Elisabeth Raffenne née en 1927 et M. Georges Choffel né en 1928, tous deux résidents en EHPAD à ce moment-là.

D'autres aînés avaient opté pour le colis de victuailles composé de produits locaux. Ce sont 147 colis qui ont été distribués en Mairie par les membres de la commission sociale les 9 et 10 décembre 2022.

Les 4 résidents en EHPAD ont été visités par des membres de la commission sociale ; un colis de douceurs sucrées, préparé par les bons soins de Nad'in leur a été offert, celui-ci également accompagné d'une décoration sur le thème de Noël réalisée là encore par les enfants du périscolaire.

Rendez-vous a été donné en octobre 2023.

Téléthon guédon 2022

2022, un cru exceptionnel !

Les animations proposées pour le téléthon guédon en décembre 2022 ont bénéficié d'une belle participation des associations, et nous ont permis une jolie recette au profit du Téléthon !

2 663 € ont été collectés dans un premier temps, intégrant la part du Ménéil à la Marche Gourmande (1176€), la vente de repas (490€) et les diverses animations du samedi après-midi (997€).

A cela, nous ajoutons le montant des dons de 900 euros, ce qui nous amène à un total de 3563 euros !

Rappelons les associations impliquées dans ce beau succès : le Comité des Fêtes (buvette, panier et tombola), l'Association de Parents d'Elèves (vin chaud), les conscrits de la Classe 2025 (jeux pour les enfants à la salle de sports), la Pétanque (molki), le Périscolaire (banderole téléthon et vente), la Dynamique (zumba), Vosges Passion Bois (don de la coupe en noyer), les Charmilles (don à l'urne) et nombre de bénévoles pour la mise en place, la distribution des repas, la préparation des gaufres et le rangement, sans oublier la mairie pour la subvention et mise à disposition des locaux ainsi que les services de secrétariat et employés.

Bel élan pour cette action envers les malades et leurs familles, et pour la progression de la recherche médicale !

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous cette année avec un concert "**hommage à Georges Moustaki**" programmé **le samedi 11 novembre 2023, toujours avec notre fidèle artiste Alain Hiver.**

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Jeux pour les enfants avec les conscrits de la Classe 2025.

Banderole créée par le Périscolaire.



Les Commémorations 2022-2023

2 Octobre 2022 : 78^{ème} anniversaire des combats des Vosges et de la libération du Ménéil

11 Novembre 2022 : Armistice 1914/1918

30 Avril 2023 : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

08 Mai 2023 : Armistice 1939/1945



La municipalité et les associations patriotiques recherchent des porte-drapeaux pour les futures cérémonies.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec la mairie.

Remise des livres aux élèves de CM2 (entrée au collège)

Le 1^{er} juillet 2022, la commune et l'Association des parents d'élèves se sont associés pour la remise de livres et de cadeaux aux écoliers devant intégrer le collège à la rentrée de septembre 2022.

Madame Huguette APTEL, la directrice, avait réuni les élèves sous le préau de l'école pour cette petite cérémonie, Johanna GRINGER, la présidente de l'APE et Sabrina CHEBILLON, vice-présidente étaient également présentes.

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire qui a souhaité aux futurs collégiens la réussite dans la poursuite de leurs études, Martine GROSJEAN, adjointe aux affaires scolaires a remis à chacun des 11 élèves un livre de la série « les copains de... » offert par la commune et préalablement choisi par les élèves en fonction de leurs affinités (sport, nature, animaux, danse...).

L'APE a offert à chacun une calculatrice pour leur future entrée en 6^{ème}.



Les 11 élèves de CM2 ont reçu un livre des mains de Martine Grosjean.

Cette petite cérémonie s'est terminée, dans la bonne humeur, devant un verre de jus de fruits et des gâteaux fort appréciés.

Bacheliers 2022



Les diplômés de l'année 2022.

Comme chaque année, les élus avaient souhaité mettre à l'honneur et récompenser les lycéens Guédons ayant obtenu une mention au baccalauréat, mais également les élèves issus des filières professionnelles qui se sont distingués.

Une petite cérémonie a été organisée en Mairie le 05 novembre 2022.

Six étudiants diplômés ont donc reçu une carte illicado de 100 € pour la mention Très Bien :

- Marie CHOFFEL,
- Mélanie PERNOT,

de 80 € pour les mentions Bien :

- Noam CLEMENT,
- Titouan HANNEDOUCHE
- Candice MORIZOT (excusée, représentée par son grand-père Jean-Aimé MORIZOT)
- et enfin Kara-Lynn PETITJEAN qui a réussi son CAP esthétique.

Tous ont été félicités en leur souhaitant bonne continuation dans leurs études.

Accueil Volontaire Européen Erasmus +

Une accréditation pour 6 ans !

La commune a entrepris une labellisation auprès de l'Union Européenne pour accueillir un Volontaire Européen sur des missions d'éducation afin de :

- ▶ Stimuler l'envie d'interculturalité chez les jeunes
- ▶ Faciliter un primo apprentissage de la langue anglaise, enjeu sociétal et professionnel pour des jeunes
- ▶ Donner des atouts aux enfants pour leurs apprentissages futurs

Le dossier d'accréditation s'est fait en plusieurs étapes et a pris presque 2 ans. Mais le résultat est là, cette labellisation est valide pour six années. Nous avons été soutenus dans cette démarche par le Club pour l'UNESCO Jean Laurain de Metz, association d'éducation populaire complémentaire à l'école, orientée depuis sa création vers les échanges européens.

Ensuite il a fallu trouver un candidat répondant à nos attentes et ayant bien compris que nous étions une petite commune et qu'il était nécessaire d'aimer la nature et l'environnement.

Sophie ENGEHAUSEN a postulé à notre offre. Elle a 20 ans, allemande de nationalité, parlant couramment l'anglais. Elle a plusieurs expériences avec les enfants et a fait du bénévolat dans un jardin botanique.

Après un entretien en visioconférence associant l'équipe enseignante et Elise Kibler du périscolaire, nous avons retenu sa candidature.



Sophie nous a rejoints en mars pour une durée de 4 mois. Elle a pour mission de familiariser les jeunes Guédons à l'anglais. Elle intervient au périscolaire le temps de midi et le soir. L'après-midi, elle animera des cours à l'école dès que nous aurons la réponse officielle de son agrément par l'Inspection académique.

Elle est hébergée en famille d'accueil, chez Christelle et Stéphane Philippe qui mettent tout en œuvre pour que notre jeune volontaire se plaise au Ménil.

Un grand merci aux enseignantes et à Elise de l'intégrer dans leurs équipes.

Un grand merci à notre famille d'accueil et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet Erasmus+.

Nathalie Montémont



Le message de Sophie

Je m'appelle Sophie Engehausen, j'ai 20 ans et je viens d'Allemagne. J'ai obtenu mon baccalauréat l'été dernier et je profite de mon année de congés pour faire des stages et d'autres activités.

Outre la nature, je suis passionnée par la psychologie et le travail avec les gens. C'est entre autres pour ces raisons que j'ai décidé de faire un stage au Ménil. J'ai toujours voulu améliorer mon français et mieux connaître la culture française. De plus, le travail varié avec les enfants m'a beaucoup attiré.

Ma décision finale a été prise après mon entretien en ligne, lorsque j'ai vu à quel point toutes les enseignantes, ainsi que ma tutrice, étaient chaleureuses et ouvertes. Jusqu'à présent, je peux seulement dire que j'ai pris la bonne décision. La nature ici est magnifique et j'ai déjà exploré beaucoup de choses dans les environs. Le travail avec les enfants est très amusant et toutes les personnes que j'ai rencontrées sont tout simplement chaleureuses. Dès le début, je me suis sentie très acceptée et à l'aise. Mon caractère a également changé et j'ai l'impression d'avoir grandi en relevant le défi d'être si loin de ma famille.

Je ne peux que dire merci à tous les participants et à la communauté de m'avoir permis de vivre cette expérience. Je ne peux que la recommander.

Le périscolaire

Les Services Périscolaires

Accueil

L'accueil périscolaire fonctionne de 7h à 8h30 (Elise), restauration scolaire de 11h30 à 13h30 (Elise, Angella et Marie-Christine en charge du service) et de 16h30 à 19h. (Elise et Océane).

ACM Mercredis Matins

L'accueil des enfants se fait de 7h à 12h15 par Elise et Angella.

Le service périscolaire se réinvente au fil des saisons pour proposer de nouveaux fonctionnements et projets. Depuis l'année dernière, les animatrices Océane, Angella et Elise ont fait le choix de travailler sur un thème par semaine, en tenant compte de la saison et des événements de l'année.



Nous remercions les enfants pour leur participation avec entrain mais aussi les parents pour leur confiance accordée au quotidien.

Effectifs :

En cette année scolaire 2022-2023, 47 enfants étaient inscrits aux services périscolaires sur les 54 élèves que compte le groupe scolaire Aimé Chevrier (dont 13 maternelles et 34 élémentaires).

L'accueil périscolaire connaît une fréquentation stable cette année.

Projets et activités :

► Le mercredi 5 octobre, une matinée découverte des champignons a été réalisé avec André Canal avec une approche théorique puis une approche pratique sur le terrain. En revenant, André nous a fait une surprise par petits groupes ; nous sommes allés découvrir son musée de la



chasse, puis il nous a fait un cadeau à chacun ; un champignon en bois à décorer. Une affiche de remerciement lui a été remise par les enfants.



► Le mercredi 19 octobre, un intervenant Mr LAURENT Alexandre est venu nous faire découvrir l'éveil musical à partir d'œufs, d'une batterie électronique et d'une auto harpe. Un moment très intéressant où il fallait avoir l'oreille musicale et se concentrer.



► Participation par le biais d'une affiche à l'exposition Arts et Histoires qui s'est tenue à la Familiale les 19 et 20 Novembre 2022. Chaque enfant présent les mercredis a dessiné le village du Ménil, la vision qu'il en a ...



Merci à Francine Bombarde pour sa proposition.

► Participation au projet de la médiathèque et du conseil départemental des Vosges "un monde rêvé". Confection d'une maquette collaborative pour créer, ensemble, une ville à partir de matériaux de récupération.

► Visite de l'atelier de tournage sur bois et confection de toupie avec Michel Mai le mercredi 16 novembre.



Le périscolaire

► Le **mercredi 23 novembre** Sophie OBERBACH (Chargée de mission paysage et atlas de la biodiversité communale à la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges) est venue nous parler des arbres, de la forêt et des milieux humides... Partenariat d'une intervention par mois

environ durant l'année scolaire avec un thème retenu à chaque séance.



► Aux beaux jours, remise en état du potager derrière l'école.

► Nous avons renouvelé la confection de décorations afin de les joindre dans les **colis de Noël** à destination des personnes résidant en EHPAD. Un beau projet intergénérationnel. Merci à Martine pour sa proposition.



► Participation au **Téléthon**. Création d'une banderole afin de décorer la salle et vente de bricolages créés par les enfants.



► Les **mercredis 4 et 11 janvier 2023**, Pauline Ruffenbach de l'association Chez Risson le Hérisson est intervenue. La première séance s'est déroulée par des apprentissages ludiques afin de découvrir les hérissons, leur habitat, les dangers... la deuxième séance a vu la construction de deux cabanes et le dépôt de celles-ci à l'aide de brouettes près du jardin de l'école.

En mai, lorsque qu'un hérisson a été soigné, Pauline nous a contacté afin de le relâcher en pleine nature à proximité de nos cabanes.



► Le **vendredi 6 janvier**, comme le veut la tradition, nous avons tiré les rois et reines à la cantine.

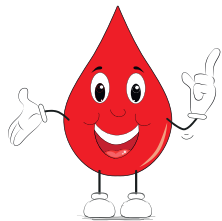


► Du **9 au 13 janvier**, nous avons accueilli Eva FUMANERI dans le cadre de son stage de 3^{ème}. Eva a découvert le monde du périscolaire, elle a demandé à faire un nouveau stage pour découvrir maintenant les journées en centre aéré. Elle était avec nous les 17, 18 et 19 avril.

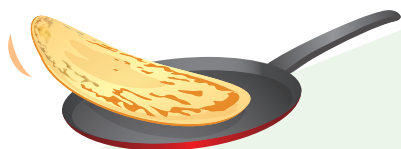


► Le **mercredi 18 janvier**, une animation sur l'importance du sang a eu lieu avec l'amicale des donneurs de sang en salle du conseil à la mairie. 4 bénévoles sont venus afin de projeter des petits films et d'apporter des éléments importants aux enfants.

Nous avons partagé un goûter convivial et les enfants sont repartis les bras chargés de cadeaux (goutte de sang, jeton de caddie, stylo, cahier...). Nous avons remercié les bénévoles par la création d'une affiche.



► Le **mercredi 1^{er} février**, pour la chandeleur, nous avons joué les apprentis cuisiniers avec la confection de crêpes. Cette année, nous les avons faites à la poêle afin de les faire sauter !



► Le **mercredi 8 février**, avec Sophie nous avons abordé le thème de la pédofaune contenant les petites bêtes du sol. Une intervention sous forme de questions puis nous avons joué à des jeux de société pédagogiques.



► Le **vendredi 10 février**, comme à chaque veille de vacances : un goûter organisé par Elise et Océane au périscolaire a eu lieu, nous avons dégusté des crêpes. Nous nous sommes régalés.



Mise en place du logiciel

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, le périscolaire s'est doté d'un logiciel unique pour le périscolaire (matin et soir), les mercredis et les centres de loisirs des petites vacances.

Ce logiciel permet aux parents d'effectuer leurs réservations en ligne.

Le paiement des factures se fait également par le biais de ce logiciel.



Le périscolaire

Centre de Loisirs

Toussaint

Cette année, une nouveauté a fait son apparition au sein du service périscolaire : la municipalité a fait le choix d'organiser un centre de loisirs aux petites vacances.

La première session s'est déroulée du **24 au 28 octobre 2022**, sur le thème : Halloween s'empare de la cité guédonne !

20 enfants âgés de 3 à 10 ans ont participé avec entrain aux activités proposées.



Un programme chargé et amusant a permis à ces 20 enfants de participer à des jeux collectifs à la familiale, à un grand jeu à la recherche de la citrouille magique avec récompense à la clé, une journée pleine d'émotions à la piste de Zim à saint Dié des Vosges, des jeux de société, une histoire et la confection d'une sorcière à la médiathèque, un film au cinéma : "Samurai Academy", des activités culinaires pour un goûter maléfique après le bal des sorcières, et une dernière journée à l'Eco musée d'Alsace.

Un beau programme avec une météo clémente.

Février

La deuxième session s'est déroulée du **13 au 17 février 2023**, sur le thème de l'Hiver !

20 enfants ont participé à cette semaine riche en activités et moments collectifs.



Nous avons participé à des jeux collectifs à la familiale, à un grand jeu à la recherche de Vaval le Roi du Carnaval avec récompense à la clé, une journée pleine d'activités à la neige avec Matthieu

François au Rouge Gazon + repas à l'auberge, des jeux de société, une histoire et la confection d'arlequin à la médiathèque, un film au cinéma, des activités culinaires, l'élection du meilleur déguisement et enfin la veillée raclette pyjama tant attendue...

Un beau programme avec une météo clémente.

Avril

La dernière session des petites vacances a eu lieu du **17 au 21 avril**. Les effectifs ont légèrement augmenté avec 25 enfants inscrits.



Quant au programme, nous nous sommes initiés au land art et à la marche nordique au Ballon d'Alsace avec Matthieu François, déjeuner à l'auberge Fluhr, équitation au Closel, Piscine au Thillot, jeux de société et histoire à la médiathèque, cinéma les Variétés avec Mario Bros, film très attendu des enfants. Enfin, nous avons terminé cette session le vendredi par la venue de deux gendarmes de la Brigade du Thillot nommés Allan Langolf et Nicolas Cascalés. Le matin, nous avons réalisé trois ateliers de prévention portant sur les règles de circulation à vélo, la connaissance des panneaux de signalisation, et enfin les éléments de sécurité à avoir sur soi et sur le vélo lors des déplacements.

L'après-midi était consacré à la pratique sur un parcours



installé dans la cour de l'école primaire grâce à du matériel prêté par la prévention MAIF et la Direction Départementale des Territoires (DDT) d'Epinal.

Après plusieurs passages sur ce parcours, les

enfants ont reçu leur permis vélo et quelques cadeaux ont été offerts par la sécurité routière.

Un Grand merci à tous ces acteurs pour cette journée !

Trois sessions satisfaisantes pour tous !

Accueil de loisirs Juillet

Le classique « centre aéré » estival commence tout doucement sa préparation pour enrichir de découvertes, d'expériences et de valeurs les semaines de vacances des petits guédons sur le mois de juillet. Il se déroulera du Lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023 à l'école primaire et accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Nous espérons fortement que la météo soit au rendez-vous.



A l'année prochaine pour découvrir la suite de nos projets !!!!

Martine GROSJEAN et Elise KIBLER

La vie commerçante et artisanale

Les commerçants et artisans de la commune et des environs

Nous remercions vivement les commerçants et artisans qui ont aimablement participé
à l'édition de ce bulletin municipal 2023.



Auberge du Tilleul
Au col du Ménil

Le Terroir dans vos Assiettes

Spécialité
La Vosgifflette

03 29 24 22 26
Ouvert du jeudi au lundi
midi & soir

2, Les Fenesses 88160 LE MÉNIL
Suivez-nous sur 
Recommandé par 



Biomonde

BIOMONDE LANSAUCHAMP
23 ROUTE DE LANSAUCHAMP
88310 CORNIMONT
03 29 24 49 95

OUVERT LE LUNDI DE 15H À 19H
DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H15 ET DE 14H15 À 19H
LE SAMEDI DE 9H À 12H15 ET DE 14H À 18H



Logements



Restauration



Activités



Proximité
des pistes de ski
(à 15 min de La Bresse)

Bar, restauration rapide, piscine et
mini-golf ouverts à tous



Entre lacs, montagnes et forêts...

03 29 25 04 88 www.lore-du-bois.fr • contact@lore-du-bois.fr
06 62 14 32 01 51 bis, Grande Rue • 88160 Le Ménil

CANAL SOLUTIONS

canalsolutions@orange.fr
06 80 98 57 99

Parquet - Sol souple et dalles PVC - moquette
Recouvrement escaliers stratifié et PVC

SARL **CLAUDE**
Frères



PAVILLONS - MAÇONNERIE
RÉNOVATION - CHARPENTE
ENDUITS À LA CHAUX

21 bis rue du Général De Gaulle • 88160 LE MÉNIL • Tél. 03 29 62 56 70

Famille Millotte Colin

www.ateliercuirvosges.fr

Vente en ligne ou direct à notre atelier sur place

4 chemin de la haute ville
88160 Le Ménil
Tél. : 0677776216

**REJOINDRE UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

**DÉCOUVREZ NOS
OFFRES DE BIENVENUE*
POUR VOUS ACCOMPAGNER
AU QUOTIDIEN
ET DANS TOUS VOS PROJETS.**



Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

Il offre services à condition. Il n'est pas soumis à des obligations particulières pour les clients du Crédit Mutuel. Sous le patron du Crédit Mutuel participent à l'égalité, le service au client est assuré à l'initiative de la Caisse de Crédit Mutuel. Une institution en France du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (France) est la Caisse Française de Crédit Mutuel - ACI (Association) 1989 505 534



POINT S entretient vos véhicules... à prix POINT S !



- Entretien complet avec des pièces de qualité
- Large plage d'ouverture
- Personnel formé
- Matériels de toute dernière génération
- Stock important de pneus



Amortisseurs, Freinage, Echappement, Climatisation, Pare-brise, Révision, Entretien, ...

Toute l'équipe Point S est à votre service

4 rue de la Favée – 88160 FRESSE SUR MOSELLE - Tél : 03.29.25.31.31

De l'arbre à l'habitat sur mesure !



FABRICANT

3 Chemin du pont de la lette
88310 VENTRON

03 29 24 23 81
Port. 06 07 22 57 88

menuiseriegehin@gmail.com

www.gehing.com

Le Ménil



L'INDYKART
Bar-Karting

Karts adultes & enfants

31 route du Surdelot
lindykart@gmail.com - www.lindykart.com

> Horaires (hors vacances) : Mercredi & Dimanche 14h00 - 20h00
Jeudi 17h00 - 22h00 / Vendredi 17h00 - 0h00 / Samedi 14h00 - 0h00

Fermé Lundi & Mardi - RESERVATION CONSEILLÉE



Fermetures

DA CRUZ

PVC - BOIS - MIXTE BOIS/ALU



Porte - Volets roulants - Portail - Volets battants - Porte de garage



Da Cruz Fermetures

Depuis plus de 25 ans à votre service. Dotés d'une solide expérience et d'un savoir-faire reconnu, nous vous accompagnons dans vos projets de rénovation ou dans la construction neuve. Selon vos besoins, nous vous proposons un choix important de produits fournis par DES FABRICANTS FRANÇAIS de qualité et soigneusement sélectionnés.

- devis gratuit
- fournisseurs français
- diversité du choix
- pose par nos propres monteurs qualifiés
- un seul interlocuteur
- SW rapide par nos soins
- zones d'intervention : Vosges et départements limitrophes.

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi matin sur rendez-vous.

Adresse / Contacts
ZA La Favée - 13 bis chemin des Genêts
88160 Fresse sur Moselle.

☎ 03 29 25 08 31

@ jc-dacruz.fermetures@orange.fr

www.dacruz-fermetures88.com



Garage Fréchin

2 route des Fenesses

88160 Le Ménil

Tél. : 03.29.25.20.58

E-mail : compta@garagefrechin.fr

Hot Vosges Telecom 




4 bis Rue de Lorraine
88160 Fresse-sur-Moselle
03 29 26 53 11
hotvosgestel@gmail.com

NOUVEAU : Cigarettes Electroniques & E-liquides

Téléphonie, ADSL et Fibre Multi-Opérateurs

TV, Internet, ADSM, Satellite, Canal+

Informatique : Conseil, Vente,

Dépannage & Installation

UN SERVICE DE PROXIMITE,

CONFIANCE, QUALITE,

RAPIDITE & DISPONIBILITE

**UNE EQUIPE DYNAMIQUE
A VOTRE SERVICE**

N° SIRET : 53072017600029

N° TVA : FR185530720176



LE THILLOT

Tél. : 03 29 25 00 76 - www.intermarche.fr

Tous les jours : 8h30/19h30

Dimanche : 9h/12h30

DRIVE / LOCATION DE VEHICULES



SARL Lalloz

Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
Dépannage et entretien

22 rue Général de Gaulle - 88160 LE MENIL
Tél. 03 29 25 83 48 - Fax 03 29 23 02 13



JP ELEC
Electricité générale

LAPOIRIE JEAN-PIERRE
Entreprise individuelle
Siret : 80533617900017

jp.lapoirie@gmail.com

3 ter rue de la Chaume
88160 Le Menil

Fixe : 0329253037
Port : 0611656043



Benoît LORENZI

88160 LE MENIL
Téléphone 06 08 02 29 57

Bijouterie - Horlogerie

Vente
Réparation
Création

Benoît LORENZI
Votre Bijoutier





Jenny, Emmanuel et toute leur équipe
vous accueillent dans un cadre
et une ambiance chaleureuse.
Cuisine traditionnelle au fil des saisons.

Réservez conseillé

Hôtel - Restaurant

Les Sapins

60 grande rue • 88160 Le Ménil

☎ 03 29 25 02 46



SARL
MARCHAL Peinture



PEINTURE INTERIEURE / EXTERIEURE
ISOLATION / PLÂTRERIE
SABLAGE

06 83 76 62 21

88160 LE MENIL

marchal.romain.by@gmail.com

Mod'eli

COIFFURE MIXTE

9 bis, Grande Rue

88160 LE MÉNIL

Tél. : 03 29 28 18 30

SARL
**MARTIN
HVA**



03 29 61 10 97

**1, route de l'Usine
88120 JULIENRUPT**



 Husqvarna

FRESSE SUR MOSELLE



**Matelas, sommiers,
convertibles à petits prix!**



www.pulsat88.fr



2, rue du cable 88160 Fresse s/Moselle
☎ 09 88 18 40 43 ✉ literie@pulsat88.fr

NAD'IN



Pause Café

Tabac - Presse - Pain
Bière artisanale
Miel - Glaces
Terrasse

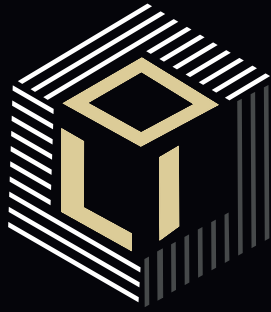
33 Grande Rue 88160 LE MENIL - Tél : 03 29 25 17 71

SARL
NICOLLET



Terrassements | TP | Démolition | Recyclage | Concassage | Goudronnage | Minage | VRD
Aménagement paysager | Mur d'encrochement | Réparation PL | Matériels TP

16, rue d'Alsace | 88560 SAINT MAURICE-SUR-MOSELLE
Tél. 03 29 25 19 04 | Port. 06 70 10 84 82 | nicollet.patou@orange.fr



OLI'BOIS

CHARPENTE | OSSATURE BOIS | COUVERTURE | ZINGUERIE | ETANCHEITE

sarlobois@gmail.com

06 85 66 93 38

TERRASSEMENT

Enrochement - Assainissement

Démolition - Enrobé

Aménagement extérieur

Le Ménil

06 31 40 41 76

PELTIER



Perry Electricité SARL

Electricité Générale

Vidéo Surveillance

Alarme Incendie

Alarme Anti-Intrusion

Cablage Réseau - Fibre

Ventilation

Energies Renouvelables

Éclairage Int./ext.

Tertiaire - Industrie

Dépannage Sur Site

Industries - Bâtiments - Particuliers

www.perryelectricite.com



3, rue des Forts - 88160 LE THILLOT

Tél. 06 18 69 28 61

cp@perryelectricite.com

PFC

Le respect de vos volontés

Pompes Funèbres Creusot
Marbrerie - Tous travaux cimetière

Votre contrat obsèques

Aide après décès

Nos véhicules



Nos maisons funéraires



Rupt/Moselle



Le Thillot

Un accueil-famille



Bussang

03 29 25 06 55

p.creusot@wanadoo.fr



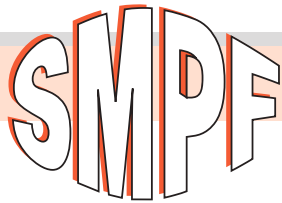
PARET / POIROT
 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
 MAISONS OSSATURE BOIS

7 chemin de Saint-Guérin
 88160 LE MÉNIL

 06 87 74 33 13 - 06 14 85 06 83

sarl.paretpoirot@laposte.net

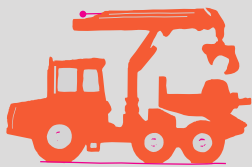
EUROPUB - 03 29 22 11 11



Société de Mobilisation des Produits Forestiers

6, Chemin des Huttes - 88160 LE MÉNIL
 Tél. 03 29 25 36 12 - Mobile 06 08 16 59 71 ou 06 74 94 85 10

S.A.S. au capital de 40.000 €. - Siret Epinal B 385.284.674 - APE 0220 Z - TVA FR 94 385 284 674



**Achat de bois sur pied ou bord de route
 Secteur grand est**

Vente de bois de chauffage



CENTRALES À BÉTON

LURE

Z.I. le Tertre Landry
 70200 LURE
 Tél : 03 84 20 24 46
 Fax : 03 84 20 26 37
 sbilure@sbi-sge.fr

BUSSUREL

Rue de l'Étang
 70400 BUSSUREL
 Tél : 03 84 57 17 91
 sbibussurel@sbi-sge.fr

ST-NABORD

28 Z.I. de la Plaine
 88200 ST-NABORD
 Tél : 03 29 35 09 62
 Fax : 03 29 33 85 17
 sbistnabord@sbi-sge.fr

CHARMES

Socourt - Z.I. de la Plaine
 88130 CHARMES
 Tél : 03 29 29 65 75
 Fax : 03 29 29 70 42
 sbicharmes@sbi-sge.fr

TOUL

Rue Marie-Marvingt
 54200 TOUL
 Tél : 03 83 64 88 91
 Fax : 03 83 64 98 33
 sbitoul@sbi-sge.fr

POSTE D'ENROBÉ ET CARRIÈRE

RUPT S/MOSELLE

Route de Vecoux
 88360 RUPT s/ MOSELLE
 Tél : 03 29 61 06 34
 sbirupt@sbi-sge.fr



site : www.sbi70.com - courriel : sbi@sbi-sge.fr



8, Chemin du Goueau
 88160 LE MENIL
 Tel. 03.29.25.99.80
vosgenpierre@outlook.fr
www.graniterie-vosgenpierre.fr

**CONCEPTION ET FABRICATION
 DE CREATION UNIQUE EN « DECO-PIERRES »**



Fabrication - Livraison - Pose

La vie pratique

Les infos pratiques

CONSEIL MUNICIPAL

► LE MAIRE

M. Jean- François VIRY

► LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS

1^{ère} adjointe - Mme Martine GROSJEAN

2^{ème} adjoint - M. Patrick PILET

Conseillers délégués et communautaires

- Mme Elise MAI - *Communication*

- Mme Nathalie MONTEMONT - *Economie touristique*

- M. Romaric ANTOINE - *Vie locale, associative et économique*

- M. Damien HOUSSAYE - *Urbanisme*

- M. Julien LAROYENNE - *Communauté de Communes*

Conseillers Municipaux

- M. Cédric CANAL

- Mme Audrey GEORGES

- M. Yann PERRIN

- Mme Gaëlle POIROT

- Mme Huguette PETITJEAN

- Mme Christelle PHILIPPE

SERVICES MUNICIPAUX

► SERVICES ADMINISTRATIFS

- Mme Isabelle BUJAUD

Secrétaire de mairie

- Mme Manon GAUDEL

Adjointe administrative

- Mme Virginie GAUVAIN

Adjointe administrative

- M. Philippe GILET-LOUIS

Technicien

► SERVICES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- Mme Angella FEINTRENY

Agent de l'école maternelle

- Mme Elise KIBLER

Responsable périscolaire

- Mme Océane DIDIERLAURENT

Animatrice périscolaire

► ENTRETIEN

Mme Sylvie CANAL

Mme Marie-Christine POIROT

Mme Océane DIDIERLAURENT

► SERVICES TECHNIQUES

- M. Paul CANAL

Agent technique

- M. Pascal DIEMUNSCH

Agent technique

- M. Pierre-Jean PHILIPPE

Agent technique

- M. Cédric HUSLER

Agent technique

- M. Jean-Claude LONGONI

Agent technique

À VOTRE SERVICE

► MAIRIE

50, Grande rue - ☎ 03 29 25 02 44

Numéro d'astreinte : 06 82 88 99 04

Email : commune-le-menil@orange.fr

Site : www.le-menil.fr

Ouverture au public :

du mardi au samedi de 8h30 à 12h00.

Après-midi : le vendredi de 13h30 à 16h30.

► POUR RENCONTRER LE MAIRE OU SES ADJOINTS :

Prendre RDV en Mairie

► SECRÉTARIAT DE LA VOIE VERTE

☎ 03 29 22 63 85

► OFFICE DE TOURISME

Bureau du Ménil

Place du 1^{er} RCP - ☎ 03 29 23 72 21

Horaires indiqués sur la porte.

Email : ot@ballons-hautes-vosges.com

Site : www.ballons-hautes-vosges.com

► SALLES

(Renseignements et location en Mairie
Informations sur www.le-menil.fr)

La Familiale :

10, rue du Général de Gaulle - ☎ 03 29 25 97 37

Salle Vestiaires « Stade Guédon » :

10, rue du général de Gaulle

► ÉCOLE

École primaire Aimé Chevrier :

ce.0881088@ac-nancy-metz.fr

4 bis, rue de l'Église - ☎ 03 29 25 05 27

► BUREAU POSTAL

Au dépôt de pain, presse :

33, Grande Rue - ☎ 03 29 25 23 21

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h00 à 12h30 et
de 16h00 à 19h00.

Jeudi de 7h00 à 12h00. Samedi de 7h00 à 12h30 et
de 16h00 à 18h00.

Levée du courrier à 12h tous les jours.

► DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

8 Rue de la Favée - 88160 Fresse-s/Moselle

☎ 03 29 62 05 02

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, et de 14h à 18h, sauf les mardis et jeudis matin (ouvert à Rupt / Moselle 88360) et les samedis de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

► O.N.F.

Unité territoriale de Haute-Moselle

25 rue d'Alsace - 88160 Ramonchamp

☎ 03 29 28 11 22

► CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

37 rue Charles de Gaulle - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 01 29

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00, Fermé les jeudis.

SERVICES MEDICAUX

► CABINET MÉDICAL

2 bis, rue des Tilleuls - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 24 99 40

MÉDECINS :

- M. CLERGET - M. CHEVALIER

- Mme HUANT - Mme VIALTEL

- M. OSTERTAG

DENTISTE :

- Mme GAILLOT

INFIRMIERES :

- Mme DURAND - Mme FABBRO

- Mme PETITJEAN - Mme SCHULTZ

- Mme SONZOGNI

► CABINET DENTAIRE

17, rue des Tilleuls - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 28 16 73

DENTISTES :

- Mme Clémence CHOFFEL

- M. Arnaud HENOCQ

► PHARMACIES

PHARMACIE DES ARCADES - UNIVERS PHARMACIE

2C, rue des Tilleuls (maison de santé)

88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 00 42 - Fax : 03 29 25 18 81

PHARMACIE DE LA POSTE - UNIVERS PHARMACIE

26, rue Charles de Gaulle - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 00 81 - Fax 03 29 25 04 81

► AMBULANCES

MANGEL

1, rue de la Paix - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 28 20 10

GEORGES

2, rue Jules Ferry - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 00 75

HÔPITAL

1, rue Georges Lang - 88200 Remiremont

☎ 03 29 23 41 41

DIVERS

► CENTRE ANTIPOISON

☎ 03 83 32 36 36

► GENDARMERIE

☎ 03 29 25 00 17 ou ☎ 17

► INCENDIE ET SECOURS

☎ 18

► PORTABLES n° URGENCES INTERNATIONAL

☎ 112

► SAMU

☎ 15

► URGENCES

Médigarde : nuits, week-ends, jours fériés

☎ 0820 33 20 20

ASSISTANCE SOCIALE

► A.D.M.R.

3, place de Lattre - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 93 17

► CAF

Permanence de la Maison de Services au Public
Espace M. Parmentier

9, avenue de Verdun - 88160 Le Thillot

Le vendredi de 13h30 à 16h00

(semaines impaires uniquement).

► DVIS

24, rue de la Gare - 88160 Le Thillot

☎ 03 29 25 03 04

(uniquement sur rendez-vous)

► France Services

Espace M. Parmentier 9, avenue de Verdun
88160 Le Thillot

☎ 03 29 24 87 63

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00.

► Relais Petite Enfance (RPE)

Espace M. Parmentier 9, avenue de Verdun
88160 Le Thillot

☎ 03 29 24 87 25 - ☎ 06 81 24 48 94

ARTISANS ET COMMERCANTS

ALIMENTATION

► Boulangerie, pâtisserie

M. Mathieu VAN DER MEESCH

55, Grande rue

☎ 03 29 23 16 04

► Fromages produits terroir

Ferme du Frenat du haut

GAEC DECHAMBENOIT

3, le Frenat.

☎ 03 29 24 05 74

► Maraîchage en agriculture biologique,
vente directe sur les marchés

Les jardins du mouton noir

Stéphane PHILIPPE

8, envers de Demrupt

☎ 06 52 12 13 62

► Pâtisseries sur commande

Les Gourmandises d' Adeline

Adeline MALIVERNEY

10 bis, route du Surdelot

☎ 06 38 18 41 47

► Tabac, journaux, dépôt de pain

Pause café chez Nad'in

Nadine LEGROS

33, Grande Rue

☎ 03 29 25 17 71

RESTAURATION

► Auberge

Auberge du Tilleul

Emilie et Didier DEJOYE

2, les Fenesses

☎ 03 29 24 22 26

Cuisine traditionnelle, spécialités maison.

► Hôtel Restaurant

Les Sapins

Jenny & Emmanuel MARTINEAU

60, Grande Rue

☎ 03 29 25 02 46

Cuisine traditionnelle, menus gastronomiques.

► Pizzas à emporter

Pizzas Marina

Marina HERLEM

12, route du Surdelot

☎ 06 83 23 80 80

Les vendredis, samedis et dimanches soirs

► Camping l'Orée du bois

51, Grande Rue

☎ 03 29 25 04 88

Snack et petite restauration.

ARTISANAT

► Artiste Peintre

Claude HESTIN

4, rue des Charrières

☎ 03 29 25 96 82

► Bijouterie horlogerie

Benoît LORENZI

Bijoutier itinérant

☎ 06 08 82 29 87

► Fabrication jouets en bois

Bernard AUBRY

83 bis, Grande Rue

☎ 03 29 28 17 56

► Fabrication de sabots et objets en bois

Thierry COLLE

1, les Fenesses

☎ 03 29 24 02 28

► Maroquinerie

Pierre COLIN

4, chemin de la Haute Ville

☎ 03 29 25 17 90

► Salon de thé, laine, poterie, thé en vrac

Un jour à la campagne - Laurence PARISOT

11, chemin du Hallaire

☎ 06 06 55 66 49

► Sculpture sur pierre

Valentin ADAM

31, Grande Rue

☎ 03 29 28 15 41

► Vente de minéraux naturels et produits
artisanaux en pierre

Emmanuel GRANDGIRARD

43, Grande Rue

☎ 06 02 22 39 89 ou ☎ 09 84 44 69 91

LOISIRS

► Accompagnateur en montagne

L'Agence touring - Gildas GÉRARD

24, route des Granges

☎ 06 35 21 63 09

► Initiateur motocyclisme, encadrement de randonnées
quad et moto

Alexis ROUSSEL

10b, route du Surdelot

☎ 06 80 16 43 13

▶ Karting, bar

L'Indykart

Clio & Philippe NAEGELEN

31, route du Surdelot

☎ 03 29 25 34 17

▶ Randonnées, escalade, VTT

Matthieu FRANCOIS

36, route du Surdelot

☎ 06 87 74 22 69

SERVICES

▶ Accompagnement, pilotage d'entreprise

SARL JNM Conseil, Jean-Noël MORIZOT

49 bis, Grande rue

☎ 07 77 08 12 76

▶ Achat, vente, façonnage Bois de chauffage, entretien paysager - Alexis ROUSSEL

10b, route du Surdelot

☎ 06 80 16 43 13

▶ Développeur Web

Céryl HUSSON

13, rue des Sorbiers

☎ 06 95 23 27 33

ceryl.husson@gmail.com

▶ Edition de revues et périodiques

José FYOT

40, rue des Vieux Moulins

☎ 06 28 07 73 70

▶ Animation Disc- Jockey

DJ Séb animation

☎ 06 33 67 12 25

▶ Manuela coiffure à domicile

8, rte du Surdelot

☎ 06 14 30 66 69 ☎ 03 29 25 31 56

▶ Commerce bois

SMPF, Philippe GERMAIN

24, rue du Général de Gaulle

☎ 03 29 25 36 12

▶ Enlèvement gratuit voiture et matériaux ferreux /

Vente et pose de pièces d'occasion

Presta Métaux - Eric CUNAT

6 route des Granges

☎ 06 85 44 48 86

▶ Garage

Jean Charles FRÉCHIN

2, route des Fenesses

☎ 03 29 25 20 58

Salon de coiffure

Mod'Eli - Elisabeth ANTOINE

9, Grande rue

☎ 03 29 28 18 30

▶ Taxi

Jean-Pierre MORBIN

Chemin du plain - 88310 VENTRON

☎ 03 29 24 07 04 ☎ 06 80 42 51 22

BÂTIMENT - T.P

▶ Carrelage

Carreaux des Vallées

Anthony CREUSOT

6, route du Surdelot

☎ 06 28 94 10 09

anthony.creusot88@gmail.com

▶ Charpente bois

CROIZIER

20, rue du Général de Gaulle

☎ 03 29 25 11 56

▶ Charpente, couverture, terrasse, bardage

PARET POIROT

☎ 06 14 85 06 83 ou ☎ 06 87 74 33 13

▶ Électricité générale

Benoît DALLE

2, chemin du Gouau

☎ 07 50 49 64 52

▶ Électricité générale

Jean-Pierre LAPOIRIE

3 ter, rue de la Chaume

☎ 06 11 65 60 43

▶ Graniterie

SARL Vosg'en pierre

8, chemin du Gouau

☎ 03 29 25 99 80

▶ Maçonnerie

CLAUDE Frères

21 bis, rue du Général de Gaulle

☎ 03 29 62 56 70

▶ Maitrise d'œuvre, ingénierie construction

Nicolas CUENOT

3 bis, rue de la Chaume

☎ 06 76 77 27 63

▶ OLI'BOIS Charpentier

Olivier CANAL

8, rue des Sorbiers

☎ 06 85 66 93 38

sarlolibois@gmail.com

► Peinture, sablage, aérogommage
SARL MARCHAL PEINTURE
☎ 06 83 76 62 21

► Plomberie, chauffage, sanitaire
LALLOZ SARL
22, rue du Général de Gaulle
☎ 03 29 25 83 48

► Préparation pose de sols
BERRANGER revêtement de sol
20bis, rue du Général de Gaulle
☎ 0679 83 00 93 ☎ 03 29 62 28 35

► Sablage, nettoyage
Décapage 88 - Romain DELACOTE
7, route des Granges
☎ 06 95 51 55 68

► Terrassement **PELTIER**
Yohan PELTIER
4, rue du Pont Charreau
☎ 06 31 40 41 76

► Vente et pose de revêtements de sols
Canal Sol'utions
canalsolutions@orange.fr
☎ 06 80 98 57 99

ASSOCIATIONS ANIMATION

► **Association Parents d'Elèves (APE)**
Présidente : Johanna GRINGER
4, rue des Meix prolongée
88160 Le Thillot
☎ 06 07 05 09 72

► **Club des Charmilles**
Présidente : Reine MAI
8, rue du Seu
☎ 03 29 25 20 59

► **Comité des fêtes**
Président : Philippe GILET LOUIS
☎ 07 86 72 82 47

► **Le Ménil accueil**
Président : Christophe WAMSTER
11, chemin St Guérin La Rouache
☎ 06 62 03 26 72

ART / CULTURE

► **MJC - Atelier bleu**
Animatrice : Francine BOMBARDE
☎ 03 29 25 83 65 ☎ 09 50 56 82 69

► **Théâtre du Ménil**
Présidente : Céline LOUIS
pablo.zobette@hotmail.fr

► **Vosges Passion Bois**
Président : Régis PARMENTIER
4, chemin des Falères
88310 Ventron
☎ 07 85 78 21 17

SPORT

► **A20 Compétition**
Président : Olivier CANAL
8, rue des Sorbiers
☎ 06 85 66 93 38

► **ADR COUNTRY**
Présidente : Françoise CORÉ
20, rue du Seu
☎ 06 49 73 60 45

► **Cyclo Club des Ballons**
Président : Dominique MARCHAL
20, rue François Claudel
88250 La Bresse
☎ 07 81 09 36 24

► **La Dynamique**
Présidente : Régine PARET
3, rue du Seu
☎ 03 29 25 12 63

► **ASVM (Association Sportive Vallée de la Moselle)**
Président : Léopaul VIGNERON
Rupt sur Moselle
☎ 06 67 71 52 50

► **Haute Moselle Ski Nordique**
Président : Arnaud HENOCQ
10, chemin du Hallaire
arnaud.henocq@clubhmsn.fr

► **La Pétanque Guédonne**
Président : Lydie DAGUET
2 chemin du Goueau
☎ 06 19 38 41 64

► **Le Ménil Vol libre - Parapente**
Président : Martial GEHIN
88160 Fresse/Moselle
☎ 06 73 70 77 99

► **Poirot Sport Auto**
Président : Yohan POIROT
7, chemin de Saint-Guérin

► **Team Paret Compétition**
Président : David PARET
3, rue du Seu

NATURE

► Club Vosgien

Responsable Ménéil : Alain OUDOT

☎ 06 83 70 08 29

► Société de chasse

Président : Cédric CANAL

27, rue des Vieux Moulins

☎ 06 80 98 57 99

► Société de pêche

Président : François CHOFFEL

48, Grande rue

☎ 03 29 25 02 94

► Syndicat des exploitants agricoles

Président : Nicolas WINTZER

6, Les Fenesses

☎ 03 29 24 02 95

MUSIQUE

► Trompes de chasse

Chef de musique : Hubert LOUIS

4, route des Fenesses

☎ 03 29 25 85 40

CARITATIVES

► Amicale des donneurs de sang de la Haute-Moselle

Président : Philippe THOMAS

88160 LE THILLOT

☎ 03 29 25 86 21

► Secours populaire

Président : Nicolas WINTZER

6, Les Fenesses

☎ 03 29 24 02 95

► Croix rouge française

Président : Jean-Pierre MICHEL

Responsable de l'antenne locale

de la Croix Rouge du Thillot

17, rue François Fremiot - BP25

☎ 06 01 10 15 55

PATRIOTIQUES

► Anciens A.F.N.

Président : Léon JEUNE

28, route du Surdelot

☎ 03 29 25 00 87

POMPIERS

► Amicale des anciens sapeurs pompiers

Daniel VALDENNAIRE

2, chemin du Hallaire

☎ 03 29 25 93 91





Meubles, Salons, Literie, Electroménagers, Cuisines, Dressings, Sols

9 rue du 1^{er} Morvan
88560 ST MAURICE SUR MOSELLE

ZAC des Terres Saint-Jean
88000 EPINAL

Tél. **03 29 25 15 44**

Tél. **03 29 31 44 17**

www.spiller.fr

2 magasins, 2 ambiances - La même équipe de professionnels à votre service



**TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS**

SIÈGE SOCIAL :

88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

TEL 03 29 24 61 74

AGENCES :

3, Rue des Portions - 88200 SAINT-NABORD

TEL 03 29 62 40 24

ZA Les Saussaies - 54850 MESSEIN

TEL 03 83 68 82 82

TAXI MORBIN

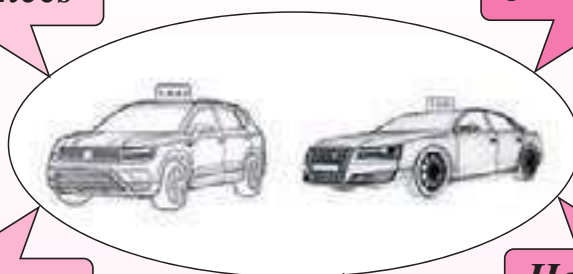
Tél : **06 80 42 51 22 - 06 75 14 71 86**
03 29 24 07 04

E-mail : taxi.morbin@sfr.fr

Communes de stationnement : **LE MÉNIL - VENTRON**

Toutes Distances

Jour & Nuit



*Accompagnement
du patient*

*Hospitalisation
Radiothérapie
Dialyse*

*Transport de
Malades assis*

La vie associative

L'association A.D.R. Country toujours fidèle au poste !!!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, quel que soit votre âge.

Les cours se font tous les mardis et tous les jeudis à la salle des vestiaires au Ménil : de 18h à 19h30 pour les initiés, et de 19h30 à 21h pour les débutants.

Vous pouvez venir juste pour vous faire une idée, sans aucune obligation.

Nous nous produisons une douzaine de fois sur l'année, dans toutes les municipalités qui nous sollicitent, nous pouvons aussi intervenir au cours de fêtes privées ou familiales.

Pour tous renseignements : Françoise Coré - 06 49 73 60 45

A bientôt



L'Atelier bleu

A l'Atelier bleu,
là, le temps s'arrête.

La peinture, le dessin améliorent la concentration.

Dessiner pousse à observer les motifs, les couleurs, les formes, les ambiances.

Au fur et à mesure que l'on maîtrise les techniques picturales, les capacités motrices s'améliorent aussi.

Les adhérents 2022-2023

- Marie de La Rosière,
- Edith, Francis, Catherine, Michèle du Ménil,
- Jean Marie de Travexin,
- Odette de Ramonchamp,
- Maryse de Ferdrupt

se retrouvent chaque mardi matin dès 9 h salle des vestiaires pour la pratique : pastels secs, acrylique, huiles, aquarelle, dessin.

Des éléments moteurs tirent vers le haut certains adhérents en demande de conseils.

Parfois un temps de concentration, de silence est apprécié.
Les bavardes ne produisent, ne progressent pas.

Les réalisations encadrées s'exposent entre nous, pur plaisir des yeux, partagé.

Grand merci pour

- ▶ le prêt des grilles d'exposition par la mairie de Rupt sur Moselle,
- ▶ la disponibilité, l'aide efficace du personnel communal de notre village,
- ▶ et le pot de l'amitié offert par la municipalité le dimanche soir à la clôture de l'exposition

Exposition Arts et Histoire 2023, à la Familiale

- ▶ **Vendredi 17 novembre** : visite proposée aux écoliers, commentée par Jean Aimé Morizot
- ▶ **Samedi 18 et Dimanche 19 novembre 2023**, exposition ouverte à tous.

Franfine Bombarde propose... voyage comme thème à découvrir, réalisations artistiques, photos, sculptures, peintures.



Par Alexis BOILEAU (Remiremont).

La Dynamique

C'est une section de gymnastique volontaire animée par des animatrices diplômées de la FFEPGV (Fédération française éducation physique gymnastique volontaire).

Karine CHAMPENOIS, Claudine HANTZ, Céline MICHEL, Dorothée DRIEUX

Toutes les quatre aiment travailler en association et leur objectif est de donner du plaisir en faisant du sport.

Nous comptons 80 licenciés dont 2 hommes.

Pourquoi faire du sport ?

La gym c'est un plaisir de bouger, de danser, de s'assouplir, de se muscler et aussi se détendre. Tout cela contribue à maintenir les équilibres tant sur le plan psychologique que corporel.

La gymnastique apporte tonus, souplesse et énergie. La gymnastique travaille tout en douceur le système cardiovasculaire et la respiration. La gymnastique favorise la relaxation et le bien-être. La gymnastique permet de redécouvrir son corps.

A la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Elle tonifie l'ensemble des muscles du corps, développe la capacité respiratoire et l'endurance. Elle permet de décompresser après une journée difficile. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 kilocalories par heure.

Les cours se passent à la salle de sport de la Familiale au Ménil

- ▶ Le lundi 18h30-19h30 gym
19h30-20h30 zumba avec Karine Champenois
- ▶ Le mardi 9h45-10h45 gym avec Céline Michel
- ▶ Le mardi 17h00-18h00 et 18h00 -19h00 gym douce avec Claudine Hantz
- ▶ Le jeudi 19h30-20h30 gym
20h30-21h30 zumba avec Dorothée Drieux



Les inscriptions se font début septembre à la salle de sport de la Familiale.

Avant de vous engager, il est possible de venir faire une séance.

Il faut se munir d'un certificat médical, d'une paire de baskets propre, d'une serviette de toilette, d'un tapis personnel, et remplir un formulaire d'adhésion.

Nous avons à disposition des tapis de sol et du matériel pour les activités (step, élastique, ballon fitball, ballon paille, cercle, frites, poids et bandes lestées, repose tête...)

Les tarifs

- ▶ 100 euros la gym
- ▶ 100 euros la zumba
- ▶ 80 euros pour les moins de 18 ans
- ▶ 140 euros pour deux activités

Pour plus de renseignements contactez la présidente PARET REGINE

3 rue du Seu - 88160 Le Ménil
03 29 25 12 63 - 06 83 26 08 90



Des photos et vidéos sont disponibles sur Facebook (la dynamique le ménil)



Karine Champenois,
la nouvelle animatrice
de Zumba

L'Association des Parents d'Élèves

L'APE Le Ménil a été créée en avril 1966 avec, depuis son origine, le but d'amener une aide financière et matérielle aux écoles en proposant différentes manifestations. L'année scolaire 2022/2023 s'est ouverte sur l'assemblée générale de l'APE, qui s'est tenue le 23 septembre 2022.

Le bureau se définit comme suit

- Présidente : Johanna Gringer
- Vice présidente : Sabrina Chebillon
- Secrétaire : Julie Pfister
- Vice secrétaire : Christelle Guiller
- Trésorière : Céline Vanson
- Vice trésorière : Florence Damota

Parmi ses membres actifs, l'association peut compter sur : Émeline Braga, Caroline Przybylski, Semra Henin, Julia Daval, Elodie Husson, Gaëlle Petitjean, Julien Laroyenne, Laurent Morel, Julien Poirot, Olivier Canal, Yohan Pelletier, Sébastien Chebillon (DJ Lou) et Yohan Poirot.

Un grand merci aux membres qui nous quittent cette année : Pascal Diemunsh, Virginie Jobard, Amandine et Pascal Sittler.

Quelques dates clés de l'année scolaire précédente 2021-2022

► **Vendredi 3 Décembre 2021** : Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers, en compagnie de Père Fouettard. Des cadeaux ont été distribués dans les classes de maternelle et primaire, et un petit goûter ainsi que des brioches et des friandises ont été offerts aux élèves.



► Ce même soir, l'association des parents d'élèves participait au tournoi de volley au profit du téléthon organisé par le Volley-club du Thillot.

► **Décembre 2021** : distribution du matériel de ski aux élèves du Ménil, mis à disposition par l'association. Ce service proposé aux parents demande beaucoup de temps et d'organisation en amont puisqu'il implique un gros travail d'inventaire et de préparation du matériel, ainsi que l'essayage par tous les enfants.

► **Samedi 2 avril 2022** : danse, défilé et après-midi festif à la salle des vestiaires. Une « boom » déguisée, des beignets de carnaval, des crêpes et une animation assurée par Dj Lou !



► **Judi 26 mai 2022** : rando Guédonne, organisée en partenariat avec le club de ski de fond HMSN.



► **Dimanche 5 juin 2022** : participation à la foire aux beignets du Thillot.



► **Vendredi 1^{er} juillet 2022** : cérémonie de fin d'année pour les CM2. Ces 11 élèves se sont vus offrir une calculatrice pour leur entrée en 6^{ème}. Bonne continuation à eux !



► **Dimanche 3 juillet 2022** : kermesse des écoles, organisée façon fête du village et ouverte aux enfants extérieurs au village. Une manifestation qui doit aussi son succès à l'aide précieuse apportée par le comité des fêtes du Ménil dont les membres n'hésitent pas à retrousser leurs manches pour la mise en place des stands et des différentes animations.

Tous ces projets et nos manifestations ne sont possibles que grâce au concours du corps enseignant et de l'équipe municipale.

Un grand merci aux maîtresses, au personnel du périscolaire ainsi qu'à monsieur le maire et ses élus. L'APE remercie également les services techniques et les commerçants du Ménil. Mention spéciale à DJ Lou, alias Sébastien Chebillon, toujours présent pour animer nos manifestations avec brio et mettre à disposition son matériel sono.

Notre équipe est dévouée et dynamique, ouverte aux nouveaux projets et aux idées.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

*La présidente,
Johanna Gringer*



Le Comité des Fêtes du Ménil

L'association s'est remise en marche en Avril 2022 avec l'élection d'un nouveau bureau composé de :

- Philippe GILET-LOUIS : Président
- Maurice DIDIERLAURENT : Trésorier
- Daniel VALDENNAIRE : Secrétaire

Manifestations 2022

► Avril 2022 :

Dès ce mois d'Avril 2022, le CDFM a organisé une chasse aux œufs au chalet Tuteur pour les enfants du Ménil. Le temps était de la partie et tout le monde a profité de ce moment de convivialité en famille.



► Juin 2022 :

Le mois de juin a été riche en activités pour le CDFM avec le rassemblement Alpine, où nous avons tenu une buvette lors de cette journée, et le traditionnel marché aux puces du lundi de Pentecôte :

50 exposants ont répondu présent pour le marché aux puces après deux ans d'absence suite au COVID. La bonne humeur était au rendez-vous avec une belle affluence du public malgré les quelques gouttes de pluie dans l'après-midi ; ce fut une réussite !

Nous tenons à remercier Fred et Céline de Fresse sur Moselle pour le coup de main apporté à la restauration et bien entendu à tous les membres du CDFM et leurs

compagnes qui sont venues œuvrer.



Restauration sous le préau.

50 exposants ont répondu présent.



► Juillet 2022 :

Organisation d'un pique-nique au chalet Tuteur pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré au marché aux puces, une journée parfaite !



Le traditionnel 13 juillet 2022 s'est déroulé sans chavande et sans bal cette année là car malheureusement, le peu de conscrits ne permettait pas d'organiser une telle manifestation.

En collaboration avec la municipalité, le CDFM a participé à cette fête : feu d'artifice, trompes de chasse, buvette, petite restauration et confiserie étaient au rendez-vous. Ce fut une vraie réussite !

Le CDFM tient à remercier Nathalie du Thillot et Olivier du Ménil pour leur aide à cette manifestation. Olivier nous a rejoints dans la foulée, c'est TOP !

► Août 2022 :

Sortie à la ferme auberge du Felzach pour le CDFM

► Décembre 2022 :

Avec la municipalité, nous avons organisé l'accueil des nouveaux Guédons avec un pot de l'amitié et la distribution d'un mug pour chacun de ces nouveaux arrivants. Ce mug était rempli de bonbons offerts par la confiserie Bressaude et de chocolats offerts par la boulangerie du Ménil. Merci à eux !

La réalisation des mugs a été effectuée par Simsha Création.



Le lendemain pour le Téléthon, le CDFM a réalisé un panier garni, tenu une buvette et organisé une tombola pour un saladier de Vosges Passion Bois.

Au total, 330 euros ont été récoltés.

Merci à Tuteur pour la confection du panier et à Michel MAI pour le saladier.

► **L'année 2022 s'est terminée** par un repas convivial à l'auberge des Tilleuls pour tous les bénévoles et leurs compagnes.



Constitution du nouveau bureau :

Suite à l'assemblée générale début 2023, un nouveau bureau a été constitué :

- **Président** : Philippe GILET-LOUIS
 - **Président Adjoint** : Daniel VALDENNAIRE
 - **Trésorier** : Maurice DIDIERLAURENT
 - **Trésorier Adjoint** : Emmanuel LAURENT
 - **Secrétaire** : Thibaut FUMANERI
- Bienvenue à Thibaut !

Liste des manifestations prévues en 2023 :

- La chasse aux œufs
- Troc aux plantes à confirmer
- Le marché aux puces et de l'artisanat
- Marchés du terroir
- Animation culturelle
- Accueil des nouveaux Guédons
- Téléthon
- Repas de fin d'année, sorties, pique-nique, ...
- Et bien sûr gestion de la location de matériel

L'association compte actuellement 11 membres et s'engage dans de nombreuses manifestations pour faire vivre le village et créer des moments de convivialité pour tous les Guédons et Guédons.

Merci à tous les membres pour leur disponibilité, le temps consacré à l'association et leur fidélité !

*Le président,
Philippe Gilet-Louis*

Location et prêt de matériel

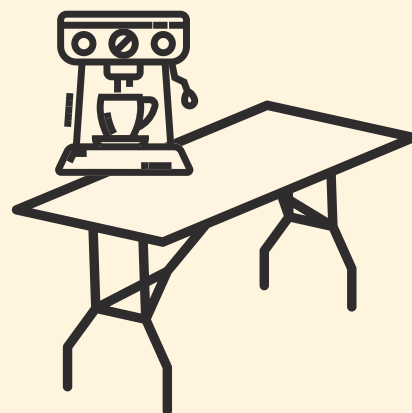
Le CDFM met à disposition à titre gratuit du matériel aux associations du Ménil pour leurs manifestations non payantes.

Pour les particuliers et les manifestations avec droit d'entrée, les montants des locations se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Tables et bancs	1 table et 2 bancs	3 €
Chapiteau	5 m/ 8 m	50 € le week-end
Tente parapluie	4 m/ 6 m	50 € le week-end
Petit matériel	Percolateur à café	6 €
	Machine à garder au chaud	6 €
	Friteuse gaz ou électrique	20 €

Pour tout matériel loué, une caution sera demandée par chèque.

Pour toute demande : n'hésitez pas à contacter Maurice DIDIERLAURENT au 06 27 06 06 20.



Le Club Vosgien Le Thillot

Le Club Vosgien le Thillot couvre quatre communes : Le Thillot, le Ménil, Ramonchamp et Fresse-sur-Moselle. Les bénévoles entretiennent 160 km de sentiers balisés.

Quatre randonnées pédestres sont organisées par semaine

- ▶ la marche nordique le mardi à 8h30 départ salle omnisports Le Thillot ;
- ▶ le mercredi à 13 h 15 heure d'hiver et 13 h 30 heure d'été avec un rendez-vous Parc Bluche ou parking Colruyt ;
- ▶ le mercredi à 14 h parking Colruyt avec des marches plus réduites sur les quatre communes
- ▶ le jeudi à 13 h 30 parking Colruyt.

Les sorties sont encadrées par 6 guides diplômées GRP (guide de randonnée pédestre) et d'autres bénévoles.

Le club organise des séjours de quelques jours à une semaine avec des randonnées.

Il participe à la vie des communes avec la chasse au darou, la foire aux beignets, le nettoyage de printemps et d'autres activités.

Pour contacter le Club Vosgien

clubvosgienlethillot@gmail.com



Le Ménéil Vol Libre

Beaucoup de vols ont été réalisés au cours de l'année 2022 et cela dès le 1^{er} janvier à Rupt, puis les vols se sont enchaînés sans beaucoup d'interruption tout au long de la saison. Malgré cette bonne année de vols, nous avons dû annuler les journées découverte d'avril et septembre ; en juillet, seulement quelques baptêmes ont pu se faire. En dehors des journées programmées, nous avons pu heureusement faire découvrir les joies du vol libre à quelques courageux.

Des sorties ont pu se faire pour quelques pilotes du club dès ce début d'année : Pic de Vissou (34) St Hilaire du Touvet, Courtet (38), Barcelonnette (04) puis au Mont Poupet (39). Ensuite en 2^{ème} partie d'année au Puy de Dôme, dans l'Hérault, dans les pyrénées (Font Romeu) et de nouveau dans les Alpes.

Valentin notre jeune compétiteur a encore brillé cette année en compétition de niveau national, avec notamment une 6^{ème} place sur une manche du championnat de France. Il poursuit en 2^{ème} et dernière année son monitorat de parapente, et sera pour la 2^{ème} année consécutive chez Cumulus cet été à Oderen (68).

De nouveaux jeunes pilotes très motivés sont venus renforcer l'effectif du club : de 16 pilotes licenciés au Ménéil vol libre en début d'année 2022, nous arrivons à 22 en ce début 2023. Bravo et bienvenue à eux.

Les journées découverte cette année se dérouleront les 15 et 16 avril 2023 avec report possible les 22 et 23 avril, 08 et 09 juillet, 09 et 10 septembre avec un report prévu les 16 et 17 septembre. Venez nombreux, ça vaut le détour.

Pour tous renseignements sur le vol libre au Ménéil, parapente et même paramoteur, n'hésitez pas à nous contacter au 06.73.70.77.99.

Merci à tous les amis du vol libre et bons vols.

Martial Géhin



Prêts à décoller.



Au dessus des montagnes.



Biplace au Ménéil.



Jean au Col des Faysses.



Martial à Targasonne.



Nicolas à Rupt.



La Tête des Renards enneigée.



Sophie au Mont de Vannes.



Les Parapotes au déco de Dio-Montjoux.

Le Ménil Accueil

Le Ménil Accueil est une association créée depuis 29 ans. Elle réunit sur la commune les loueurs de meublés, les socio-professionnels du tourisme et de nombreux bénévoles autour d'une même volonté : faire connaître les attraits touristiques du village et fidéliser les vacanciers sur le territoire.

Elle compte à ce jour 5 membres du bureau et une quinzaine de bénévoles qui se retrouvent pour animer les pots d'accueil des vacanciers chaque lundi des vacances de février et d'été. Ces rendez-vous conviviaux sont très appréciés des vacanciers.

En effet, grâce à la présence de l'OTI et aux généreux partenaires, l'association offre une dégustation de produits locaux et une distribution de lots de tombola aux familles présentes.

NOUVEAU pour l'été 2023 : le retour de la poêlée guédonne ! Guédons, Guédonnes, tous à vos agendas ! Nous vous y attendons avec beaucoup de plaisir.

Vous souhaitez vous investir à nos côtés en toute convivialité pour une, deux ou plusieurs dates ? Contactez-nous ici : le.menil.accueil@gmail.com



Pots d'accueil touristes, été 2022.

La société de pêche

La société de pêche " La Truite du Ménéil " est une ancienne association de la commune.

De nombreuses évolutions ont jalonné son parcours depuis sa création en 1934.



Aujourd'hui, nous sommes AAPPMA, association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, c'est-à-dire chargés de la gestion piscicole et de la protection de l'environnement.

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation : sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général. Aujourd'hui avec le réchauffement, les déficits hydrologiques et les dysfonctionnements divers qui en découlent, nous sommes en première ligne.

En France, 3700 AAPPMA regroupent environ 1,56 millions de pêcheurs. Elles sont chargées, entre autres, de collecter par le biais des cartes de pêche notre contribution pour le compte des agences de l'eau : la redevance pour les milieux aquatiques (RMA), pour un montant approximatif de 8 millions d'euros.

Au niveau local, il est bon de rappeler notre adhésion au groupement d'action piscicole (GAP) qui regroupe notre association avec celles de Cornimont, Gérardmer, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Vagney, Ventron, le Tholy et Docelles-Tendon-Deycimont. Avec l'achat de cette vignette GAP, à prix modique, nous pouvons exercer la pratique de la pêche sur un territoire extrêmement varié du plus petit ruisseau aux grands lacs de montagne.

Notre effectif est relativement stable avec une bonne trentaine d'adhérents majeurs principaux, pour une totalité d'environ 90 cartes vendues par an dont 34 réciprocitaires avec les associations précitées.

Nous profitons de cet article pour remercier la commune pour l'aide qu'elle nous apporte en cas de travaux et le comité des fêtes qui met à disposition son matériel lors de manifestations.

Un grand merci à Jacques François (président de notre association pendant de longues années) pour son don de carpes et tanches, à André Maurice et au " GAEC des champs cerisiers " de Relanges pour les mêmes raisons.

Et enfin, nous remercions tous ceux qui participent activement à nos activités, de près ou de loin.

La Pétanque Guédonne

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, vous avez un bon esprit d'équipe et vous cherchez un loisir extérieur peu onéreux, alors venez nous rejoindre à la pétanque, une excellente thérapie pour se maintenir en forme et conserver un bon moral.

Nous serons heureux de vous accueillir tous les lundis et jeudis à partir de 13 heures 30 sur le terrain partie annexe du stade de foot (La Familiale).

Notre association conserve toujours un effectif stable avec 31 adhérents dont 6 femmes.

Tous les membres de l'association sont heureux de se retrouver lors de rassemblements proposés comme

- ▶ Le barbecue organisé en juin
- ▶ Le traditionnel repas au restaurant en octobre
- ▶ La galette des rois en janvier



L'association a proposé quelques nouveautés en cours d'année comme l'initiation pétanque aux enfants du périscolaire ainsi que l'invitation aux vacanciers du Ménéil désirant disputer quelques parties.

Nous remercions la commune pour la mise à disposition des diverses structures utiles au bon fonctionnement de notre association.

*La présidente
Lydie DAGUET*



Le Club des Charmilles

2022, le club des Charmilles a bien recruté ! En effet, nous proposons non seulement des activités régulières, mais aussi de nombreuses sorties ponctuelles dans l'année, dont le détail figure ci-dessous.

Bilan de l'année écoulée

Si la reprise après l'épisode covid a été laborieuse, à présent les activités intérieures fonctionnent bien : gym douce, billard, cartes, scrabble, qi gong, auxquelles il faut ajouter les visites chaque quinzaine à l'hôpital qui apportent un rayon de soleil aux résidents.

Les activités de plein air, quant à elles, connaissent un véritable engouement. Les marcheurs sont de plus en plus nombreux à venir respirer leur bol d'air sur les sentiers du secteur, avec quelques cerises sur le gâteau au fil de l'année : choucroute en chalet, pique nique, repas ferme auberge.

Quant aux cyclistes, le groupe s'étoffe lui aussi, et pour varier les circuits découvertes, les sorties ont lieu en Haute Saône, dans l'ouest vosgien, en Alsace... Un séjour d'une semaine a eu lieu à Uberlingen en juin, au bord du lac de Constance.

Nous avons aussi les rendez-vous traditionnels pour tous : séjour raquettes dans le Jura en janvier (cette année les cieux nous ont été favorables, la neige est tombée la nuit précédant notre séjour à Mouthe !), barbecue des adhérents en juin, et l'année se termine bien sûr par le repas de Noël.

Deux fois par an, nous réservons le cinéma un mardi après midi, les derniers films visionnés : la dégustation et chœur de rockers.

Des visites locales ont lieu en été ; en 2022 nous avons visité le jardin « une figue dans le poirier » au Girmont, la résurgence de la source du Planey en Haute Saône, la ville de Luxeuil, l'étang de Bouzey et le fort d'Uxegney.

En octobre, nous sommes partis deux jours en excursion dans l'Yonne, avec au programme, la visite d'Auxerre, une dégustation de vins locaux et une journée au château de Guédelon.



Assistance nombreuse à l'Assemblée Générale.



Activité billard.

En 2023, le séjour est prévu autour de Reims et Epernay jeudi 5 et vendredi 6 octobre.

Et si tout cela est possible, c'est grâce à l'implication des responsables d'activités, des membres du bureau et autres bénévoles, merci à tous.

Bureau actuel

- ▶ Présidente : Reine Mai
- ▶ Vice président : Philippe Spillebout
- ▶ Trésorier : Jacques Salmon
- ▶ Trésorière adjointe : Odette Germain
- ▶ Secrétaire : Christyne Spillebout
- ▶ Membres du bureau : Claudine Antoine, Jacques et Monique Antoine, J-François Côme, Dominique Cuenot, Jacky Humbert, M-Thérèse Louis, M-Christine Scébal.

Précision : si une activité vous intéresse, le club est ouvert à tous, de 7 à 107 ans... Guédons ou voisins !

Activités régulières 2023

ACTIVITES	CONTACTS	HORAIRES
GYM DOUCE	SALMON Jacques GERMAIN Odette	Lundi 10h30-11h30
VISITES A L'HOPITAL	CUNAT Georgette THIEBAUT Monique	Lundi après-midi à 14h une semaine sur deux
CARTES	LOUIS Françoise ANTOINE Monique	Mardi 14h fin septembre à fin avril
RANDO	CUENOT Dominique SPILLEBOUT Philippe	Mardi Hiver : 13h30 - Eté : 14h
SCRABBLE	BECK Denise SALMON Jacques	Mercredi 14h septembre à fin avril
QI GONG	SCEBALT M Christine ANTOINE Monique	Jeudi 9h30-11h
BILLARD	CUENOT Dominique ANTOINE Jacky	Billard français Lundi & jeudi 10h 23h
SORTIES VELO	MAI Reine MAI Michel	Suivant météo et disponibilités des participants



Séance de gym douce.



Activité rando.



Sortie vélo.



Séjour raquettes dans le Jura.



Journée au Château de Guédelon.



Repas de Noël.

Activités ponctuelles 2023

JANVIER

- ▶ Du lundi 16 au jeudi 20 : séjour raquettes dans le Jura

FEVRIER

- ▶ Jeudi 2 : repas des participants à la sortie Guédelon
- ▶ Lundi 6 : info gendarmerie prévention des risques 14h30

MARS

- ▶ Vendredi 3 : choucroute des marcheurs
- ▶ Mardi 21 : cinéma
- ▶ Jeudi 30 : fête des 80 ans

AVRIL

- ▶ Jeudi 6 : AG de régularisation

MAI

- ▶ Mardi 2 : repas des joueurs de cartes et scrabble

JUIN

- ▶ Jeudi 1^{er} : marche Ornans et source de la Loue
- ▶ Du lundi 5 au samedi 10 : séjour vélo lac de Constance
- ▶ Mercredi 21 : soirée solstice

JUILLET

- ▶ Jeudi 6 : barbecue
- ▶ Lundi 10 : musée du bois Saulxures

AOUT

- ▶ Mercredi 2 : visite Carreau Rodolphe (mines de potasse) et cité du train Mulhouse

SEPTEMBRE

- ▶ Mardi 12 : rando pique nique

OCTOBRE

- ▶ Jeudi 5 vendredi 6 : excursion 2 jours Reims

NOVEMBRE

- ▶ Mardi 7 : cinéma
- ▶ Mercredi 22 : soirée billard beaujolais

DECEMBRE

- ▶ Jeudi 14 : repas de Noël

Haute Moselle Ski Nordique

Le club HMSN propose, depuis de nombreuses années, la pratique du ski nordique aux habitants des communes de la Haute Moselle.

Tout au long de l'année, avec comme point de mire la saison hivernale, le club propose à ses licenciés une préparation physique complète avec des activités variées comme la marche nordique, le ski roues ou rollers, le VTT ou encore le kayak.



Entraînement à la patinoire d'Epinal.



Entraînement kayak encadré par le GESN.



Lorsque la neige recouvre nos sommets, ce sont des entraînements spécifiques de ski qui rythment les semaines pour apprendre ou se perfectionner dans les deux techniques : le skating et le classique.

Pour ces entraînements, le club profite des différents sites nordiques des alentours : le Ballon d'Alsace, Rochelotte ou encore Lispach.



Entraînement au Ballon d'Alsace.

Le HMSN prépare et accompagne ses licenciés compétiteurs sur les courses régionales et nationales. C'est donc une fierté lorsque les couleurs du club montent sur le podium !



L'équipe HMSN aux championnats de France des clubs, La Bresse, le 20 mars 2022.



Finale des foyers sur le site des 3 Fours, 26 mars 2022.



Promo pré-clubs, 4 février 2023
Achille HENOCQ, 1^{er} catégorie U13

Enfin, l'année du club est ponctuée par des événements maintenant traditionnels mais toujours aussi conviviaux comme la vente des calendriers, la randonnée raquettes sur les hauteurs de Bussang ou la randonnée guédonne.

Le bureau

- ▶ Le Président : M. Arnaud HENOCQ
- ▶ Secrétaires : Mme Karine JOANNES,
M. Claude BERNARD
- ▶ Trésorière : Mme Céline PIERREL

HMSN
www.clubhmsn.fr

Vosges Passion Bois

L'association créée il y a dix ans compte actuellement 16 membres, jeunes, moins jeunes, hommes, femmes, animés par la passion du tournage sur bois.

Les membres se retrouvent environ une fois par semaine au local mis à disposition par la Municipalité que nous remercions. Les séances durent trois heures, animées par un ou plusieurs adhérents qui présentent la fabrication d'un objet.

C'est l'occasion d'échanger des conseils, des façons de faire, de se perfectionner.

Des journées à thème ont lieu périodiquement sur des techniques précises : affûtage...

En 2022, notre association a aussi animé des ateliers pour les enfants du périscolaire, et participé à des expositions – démonstrations à Wesserling, Ferdrupt et Ventron. Lors de ces expositions, des objets fabriqués par les membres de Vosges Passion Bois sont mis en vente. Le bénéfice permet d'acheter des outils mis à disposition de tous.

Pour 2023, ces animations se poursuivront, avec également une participation aux marchés du Ménil.

Nouveauté : pour cette année, nous avons établi un partenariat avec l'association l'Outil En Main récemment créée sur le canton du Thillot et qui se propose d'initier des jeunes de 9 à 14 ans aux travaux manuels. Nous accueillerons des petits groupes d'enfants pour les initier au tournage.

Au fil des rencontres, nous nous sommes aperçus que nombre de personnes pratiquent le tournage seuls(es) à la maison. Notre association peut leur présenter les bases de l'activité, les outils nécessaires, l'affûtage.

Contacts pour tous renseignements

- ▶ Le Président : Régis Parmentier, Ventron: 07 85 78 21 17
- ▶ Le Secrétaire : Michel Mai, Le Ménil : 03 29 25 20 59.



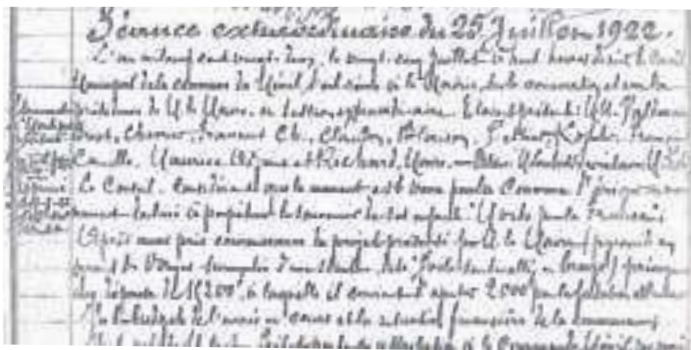
La vie au temps jadis

Le centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts

Par M. JA Morizot

Il y a un siècle, le 3 juin 1923, la commune du Ménéil rendait hommage à « ses enfants morts pour la France » pendant la Première Guerre mondiale en inaugurant au cours d'une grande et émouvante cérémonie un magnifique monument aux morts. Nous avons jugé indispensable de rappeler une nouvelle fois(1) cette page importante de l'histoire de notre village afin de continuer à perpétuer la mémoire de tous les Guédons qui ont participé à une des épreuves les plus sanglantes de notre pays.

C'est le 25 juillet 1922, que le Conseil municipal approuve le projet présenté par le maire Auguste Richard(2) qui prévoit d'élever « une pyramide en granit des Vosges surmontée d'une statue dite sentinelle » en bronze. La dépense est évaluée à 17 200 francs dont une partie doit être apportée par une subvention de l'Etat (1 680 F) et une souscription publique auprès de la population espérée de 2 000 F. Les travaux sont confiés à l'entreprise Valoggia de Cornimont et nécessitent un crédit supplémentaire de 7 000 F voté le 20 janvier suivant.



Extrait du registre des délibérations municipales.

Le déroulement de la journée de l'inauguration peut être reconstitué grâce au long compte rendu publié par le journal romarimontain « l'Industriel Vosgien » mais aussi par le Bulletin paroissial du Ménéil qui s'attarde davantage sur l'aspect religieux de cette journée commémorative. Le curé du Ménéil (3) qui alité n'a pu participer activement aux cérémonies, en est cependant un témoin attentif en raison de la proximité du presbytère par rapport à l'église Saint Blaise et du nouveau monument.

Citons l'abbé Thiébaud « Le Ménéil gardera un précieux et bien agréable souvenir de la journée du 3 juin 1923. C'était la solennité de la Fête Dieu et c'était le jour fixé pour l'inauguration du Monument élevé à la mémoire des enfants de la paroisse morts pour la France ...

On aurait pu craindre que l'une des solennités ne nuisit à l'autre ... il n'en fut rien. Grâce à la bonne volonté de chacun, chaque chose vient en son temps et de l'avis général, la journée fut parfaite.

Au monument, sur la place de l'église, aux reposoirs, le long de la rue, l'œil était charmé par la profusion et la distinction des décors ...

Le service du matin, suivi de la visite au cimetière avait été demandé par les Anciens Combattants pour leurs camarades défunts. Dans une longue allocution, M. l'abbé Demangeon, après avoir rappelé, parlant d'expérience, les indicibles souffrances endurées par les combattants de la Grande guerre fit ressortir le sens de la solennité : admiration pour des héros, mais surtout reconnaissance que les Chrétiens traduisent par des prières.

A ce service il y eut une belle assistance. Il me fut d'autant plus agréable de voir se dérouler, après la grand messe, une longue procession, avec un bon groupe d'hommes et de jeunes gens ...

Après les vêpres, ce fut la bénédiction du Monument puis l'inauguration en présence des personnalités de marque qui avaient répondu à l'invitation de la Municipalité ».

L'Industriel Vosgien relate ainsi l'inauguration proprement dite : « La cérémonie avait été fixée pour trois heures. Elle a été précédée d'une réception à la mairie, dont les honneurs ont été faits par M. Auguste Richard, maire, assisté de Camille Maurice adjoint ».



Carte éditée à l'occasion de l'inauguration (coll. JAM)

Parmi les personnalités présentes nous citerons : « MM Natalelli sous préfet de Remiremont, Flayelle et Kempf, députés des Vosges, Sarrazin conseiller général, Boileau président du Conseil d'arrondissement. »

Après la remise du drapeau aux Anciens combattants du Ménéil ainsi que d'un fanion aux Sapeurs pompiers chargés, sous la direction du lieutenant Camille Louis, d'assurer le service d'ordre avec le concours de la Société de gymnastique l'Effort du Thillot, un cortège se forme qui se

dirige vers le monument. Après la bénédiction de ce dernier, il revient au maire de prononcer un discours rapporté par l'Industriel Vosgien

« Je suis profondément ému de l'insigne honneur qui m'échoit de présenter ce monument du souvenir, élevé à la mémoire des enfants du Ménénil morts pour la France ».

« Ils sont 42 tombés glorieusement comme tant d'autres tout le long de cette ligne de feu où la dévastation accuse aujourd'hui encore le carnage. Leur souvenir est toujours vivace parmi nous. Mais il doit subsister plus longtemps que nous et se perpétuer à travers les générations futures. Leur œuvre est grandiose ... »

Après le chant des enfants de l'école, c'est l'émouvant appel des morts par le garde champêtre Emile Duval pendant lequel les écoliers déposent sur le tertre un bouquet de fleurs à l'énoncé de chaque nom.

Prennent ensuite la parole, Robert Kohler, président des Anciens combattants, le député Kempf, le conseiller général Eugène Sarazin qui déclare notamment : *« la guerre a été rude : ceux qui l'ont vécue savent toutes les souffrances qu'il a fallu endurer : la pluie, la boue, la vermine, les gaz, les flammes, toutes les horreurs de l'enfer déchaînées ».*

L'inauguration est aussi l'occasion d'une remise de médailles militaires posthumes décernées à 5 braves tombés au champ d'honneur : Paul Geiger, Elie Petitjean, Camille et Ernest Chevrier, Constant Claudon.

Un vin d'honneur servi sous une vaste tente décorée clôt la cérémonie

Le curé Thiébaud évoque ainsi le poilu du monument :

« Il sort de la banalité notre poilu de bronze. On lit sur sa physionomie la froide énergie du montagnard vosgien, difficile à émouvoir, mais inébranlable dans ses résolutions. Au long de sa fonction il entrevoit ce que l'avenir peut lui réserver, il pense surtout aux êtres chers laissés au foyer, et il attend avec sang froid le choc prochain, sa résolution est prise, ils ne passeront pas ! ».

Parmi tous les Guédons entraînés dans ce terrible conflit, nous prendrons en exemple Joseph Adrien Louis, né au Ménénil en 1891 et qui exerçait la profession de tisserand.

Incorporé au 190^{ème} RI le 1er octobre 1912, il passe au 172^{ème} RI le 15 avril 1913, est nommé caporal le 11 novembre suivant. Lorsque la guerre éclate, il appartient à la 12^{ème} compagnie. Promu sergent le 13 janvier 1915, il est blessé une première fois le 27 septembre à Souain dans la Marne par un éclat d'obus à la jambe droite. Revenu à sa compagnie le 20 novembre, il est à nouveau blessé le 1er juillet 1916 à Damloup près de Verdun. Revenu à nouveau, il reçoit une 3^{ème} blessure à la Ferme Perrière le 25 mars 1917. Il termine la guerre au dépôt du 171^{ème} RI et sera démobilisé le 25 août 1919. Deux citations lui seront octroyées. Citons celle du 19 avril 1917 à l'ordre de l'armée.

Notes

(1) Cette inauguration a fait l'objet d'un article dans le Bulletin municipal il y a 40 ans malheureusement sans illustrations

Voir aussi notre contribution à l'ouvrage collectif 14-18 dans le Pays de Remiremont, in Le Pays de Remiremont n°14 – 1999

(2) Auguste Richard ancien contremaître au tissage du Prey avait été élu maire en 1919. Il devait décéder au mois d'août 1923 et fut remplacé par l'industriel Robert Kohler

(3) Il s'agit du curé A Thiébaud qui vient de succéder à l'abbé Méline décédé en 1922. Il est suppléé dans ses fonctions par l'abbé Demangeon, ancien combattant, vicaire au Thillot. L'abbé Thiébaud devait être curé du Ménénil jusqu'à son décès en 1938

Au cours des combats du 19 au 28 mars 1917, il a dirigé plusieurs patrouilles avec une audacieuse habileté, a surpris le 25 mars un petit poste ennemi dont les occupants ont été tirés ou faits prisonniers. A été blessé la 3^{ème} fois.

La croix de guerre et la médaille militaire lui seront attribuées avant la Légion d'honneur en juillet 1951.



25 juin 1950 le Ménénil reçoit la Croix de Guerre

Depuis son inauguration, le monument aux morts a été le témoin de très nombreuses cérémonies patriotiques en particulier celles consécutives à la Libération comme le montre la photographie ci-dessous.



Il sera déplacé plus tard afin d'offrir de meilleures conditions de sécurité.

MORIZOT Jean Aimé, février 2023
Délégué du Souvenir Français

La vie responsable



De nombreuses belles actions réalisées collectivement et de chouettes moments passés tous ensemble

Journée n° 1

Le 02 Avril 2022 - Opération Nettoyage de Printemps



Création d'un « Monsieur Déchets » par les enfants avec des éléments ramassés dans le village



45 bénévoles pour 135 heures d'Action Citoyenne

180 kg de déchets ramassés



Cette mascotte symbole est resté affichée devant l'école



Une collecte terminée
par un moment convivial
autour d'un repas



Journée n° 2

Le 11 Juin 2022 - Chantiers participatifs

36 bénévoles pour
144 heures d'Action Citoyenne

6 « Chantiers Participatifs » réalisés



CHANTIER 1 : Nettoyage Sentier du Hallaire, Marches d'accès au point de vue de la "Petite Roche" et débroussaillage Cascade du Heuchot



APRÈS

AVANT



CHANTIER 2 : Nettoyage des ouvrages

Pont de la Traverse des tissages



APRÈS



Pont Rue des Calvaires



AVANT



APRÈS



AVANT



Pont Charreau



AVANT



APRÈS



Passerelle de la Familiale



AVANT



APRÈS



CHANTIER 3 : Remise en état du Jeu de Quilles à la Familiale



AVANT



APRÈS



CHANTIER 4 : Désherbage du cimetière



AVANT



APRÈS


**Journées
Citoyennes**
2022

CHANTIER 5 : Réfection lasure des façades du Chalet Tuttur



APRÈS



AVANT



CHANTIER 6 : Peintures des enfants pour décoration de l'école



RESULTAT

La vie en danger

Feu de Forêt

Entre le 8 et le 15 Août 2022, le département des Vosges a connu 79 départs de feux de forêt. Celui du Ménil a malheureusement été le plus dévastateur. Jamais un incendie d'une telle ampleur n'avait eu lieu dans les Vosges. La date du 13 Août 2022 restera longtemps gravée dans les mémoires des Guédons.

Le feu s'est déclaré aux environs de 16 heures. Lorsque les premiers pompiers sont arrivés sur les lieux, la situation était déjà hors de contrôle. En effet, les circonstances météorologiques combinées (sécheresse, températures élevées et rafales de vent...) ont été le catalyseur des flammes, le tout sur un terrain accidenté difficile d'accès.

Un poste de commandement a rapidement été installé place de l'Eglise d'où les manoeuvres étaient coordonnées, alors que des renforts de pompiers arrivaient de toute la région : Marne, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe et Moselle.

Une partie des soldats du feu étaient chargés de protéger les habitations tandis que le reste des équipes essayaient de limiter la propagation du feu au niveau de la ligne de crête, et sur les flancs gauche et droit.



2 hélicoptères bombardiers d'eau qui intervenaient auparavant sur les feux en cours dans le Jura sont arrivés et ont effectué des rotations incessantes toute la soirée du 13 et le matin du 14 entre l'étang Vuillemin et le coeur des flammes.

Une mobilisation des agriculteurs du secteur a été d'une grande aide. Ils étaient chargés d'aller remplir leurs tonnes à lisier à l'étang de Chaume au Thillot et d'approvisionner les véhicules de pompiers au plus près du brasier, ou de transvaser leur contenu dans l'étang Vuillemin afin d'y maintenir un niveau d'eau suffisant.

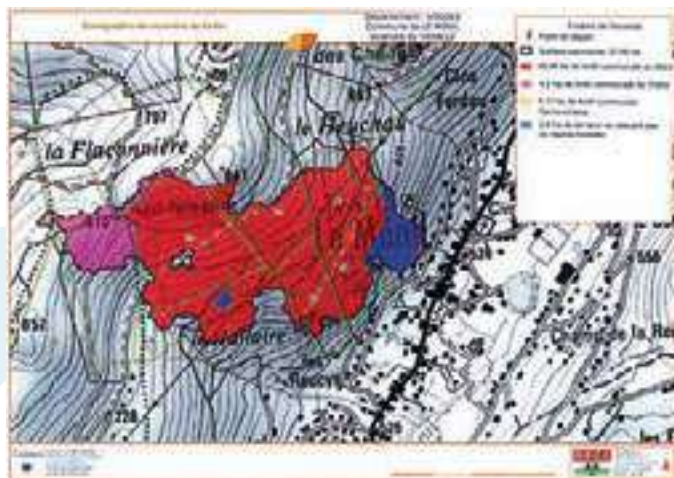


Un important dispositif était également en place à la Familiale où les pompiers pouvaient se reposer entre les rotations et où les personnes évacuées de certaines habitations et du camping étaient accueillies par une antenne de la protection civile.



Le feu a pu être circonscrit dans la journée du 14 Août, mais il a continué à couvrir pendant quelques jours, et ce malgré la pluie enfin arrivée, nécessitant une surveillance constante des pompiers.

Au total, ce sont 616 pompiers qui ont été mobilisés, 236 largages de 800 litres chacun effectués par les hélicoptères bombardiers et 175 engins utilisés sur ce feu. Sur cette trentaine d'heures d'intervention, ce sont 37 hectares qui sont partis en fumée : 4.2 hectares de la forêt communale du Thillot, 0.1 hectare de la forêt communale de Ramonchamp, 30 hectares de la forêt communale du Ménil, et 2.8 hectares de forêt privée et terrain boisé appartenant à la commune du Ménil mais ne faisant pas pour l'instant partie de la forêt communale.



Cérémonie hommage

Une cérémonie en l'hommage des acteurs mobilisés à combattre l'incendie a eu lieu le 30 septembre, lors de laquelle les pompiers, gendarmes, protection civile, agents ONF, agriculteurs... ont été conviés.

La municipalité leur adresse à nouveau un grand bravo et merci, ainsi qu'aux locaux, commerçants et habitants, pour leur aide ou pour quelques gestes réconfortants tels que l'apport de nourriture ou de boissons.

Cet incendie inédit dans notre massif par son ampleur va laisser pendant de nombreuses années des cicatrices dans notre commune, sur le plan visuel, sur la biodiversité (destruction de l'habitat d'espèces protégées) ainsi que sur le plan financier.

La situation redevenue plus calme, il faut maintenant réparer les dégâts causés par cet incendie.

Le Bureau des Risques Géologiques et Miniers a rendu un avis sur la stabilité du versant incendié. L'une de ses multiples préconisations est le maintien de l'arrêté de fermeture de la zone au public pour des raisons de sécurité tant que le site n'est pas sécurisé (cet arrêté est toujours en vigueur à ce jour).

La totalité des bois incendiés ont été inventoriés par l'Office National des Forêts ; une majorité a été vendue à un exploitant forestier qui devrait les exploiter dans le courant de l'année 2023, le reste des bois morts ou moribonds restitueront progressivement leurs matières au sol...

Mais le préjudice pour la commune ne s'arrête pas là... En plus de la perte de bois, il y a une perte très importante du carbone contenu sur ce terrain, la litière au sol, toute cette matière accumulée année après année pendant des millénaires, et qui apportait une (modeste) fertilité à ce terrain rocailleux. Il y aura également des frais de sécurisation du secteur de la Grand Roche (prévus dans l'été 2023), et de plantation afin de retrouver un état boisé, plants qui devront se contenter de la fertilité que l'incendie a bien voulu laisser...

L'estimation des principaux coûts financiers évalués par l'ONF sont les suivants :

- ▶ Perte d'avenir des peuplements : environ 227 000 €
- ▶ Travaux de reconstitution des peuplements : environ 297 000 €
- ▶ Préjudice carbone, qui impacte également l'atmosphère : environ 402 000 €

Le préjudice global pour la commune du Ménil est estimé aux alentours de 930 000 €.

Pour l'heure, il ne faut pas brûler les étapes, la priorité est de sécuriser les lieux et exploiter les squelettes d'arbres. Et surtout n'oublions pas que nous sommes toutes et tous acteurs de la préservation de ce joli écrin de forêt verdoyante qui nous entoure, restons vigilants et surtout prudents pour le conserver.

Un nouvel arrêté préfectoral en vigueur depuis le 11 mai 2023 définit l'emploi du feu sur le département des Vosges. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Jade et Soanne, deux collégiennes Guédonnes affectées par cet incendie ont créé une page de soutien Facebook « Reboisons notre forêt Guédonne ». Nous les en remercions vivement.

La vie côté médical

L'espace santé du Pays de Remiremont vous accueille pour vous aider dans la gestion de votre santé au quotidien

L'espace santé, qu'est-ce que c'est ?

- Un lieu d'information et de prise en charge **pluri-professionnel** (infirmiers, diététiciens, psychologues, éducateurs sportifs)



Pour quoi ?

- Comprendre sa maladie et les effets de son traitement
- Adapter son alimentation
- Développer ses propres ressources
- Reprendre une activité physique adaptée et régulière

Parlez-en à votre médecin, à un professionnel de santé ou prenez contact au 03.29.23.40.00

Pour qui ?

- Si vous êtes concerné par une des maladies chroniques suivantes :

ENFANT	Allergie Alimentaire	ADULTE	Cancer sous chimiothérapie orale
	Asthme		Diabète
	Dermatite Atopique		Surpoids-Obésité
	Surpoids -Obésité		Ostéoporose

Les bénéfices ?

« Disposer d'une écoute bienveillante »

« Échanger avec d'autres personnes dans des situations similaires »

« Disposer d'une expertise »

Où nous trouver ?

7 Rue Georges Lang, 88 200 Remiremont

L'espace santé est un dispositif agréé et financé par le ministère de la santé et de la prévention



Incendie du 13 août 2022

Merci aux secrétaires de mairie, rédacteurs d'articles, responsables d'associations
et membres du conseil municipal pour leur collaboration.
Merci pour les photos qui nous ont été confiées.